 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

 Netherlands



Evaluation rétrospective et prospective



Programme d Appui à la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux Phase 3

Copyright 2024

(01.2021 – 12.2024) 7F-08245.03

Rapport final

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
RESUME.....	5
I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	7
1.1. Contexte	7
1.2. Description du programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) ...	7
1.3. Objectifs de l'évaluation	8
1.4. Portée et durée de l'étude.....	9
1.5. Produits livrables/extrants.....	9
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
2.1. Approche méthodologique.....	9
2.1.1. <i>Rencontre avec le commanditaire</i>	9
2.1.2. <i>Mobilisation des parties prenantes</i>	10
2.1.3. <i>Revue documentaire</i>	10
2.1.4. <i>Collecte des données quantitatives et qualitatives</i>	10
2.1.5. <i>Analyse et synthèse des résultats de l'étude et production du rapport général</i>	11
III. PRINCIPALES QUESTIONS ET RESULTATS DE D'EVALUATION	12
3.1. Evaluation rétrospective du PFNL3	12
3.1.1. <i>Pertinence</i>	13
3.1.2. <i>Cohérence</i>	15
3.1.3. <i>Efficacité</i>	15
3.1.4. <i>Efficiences</i>	17
3.1.5. <i>Prise en compte du genre et des thèmes transversaux</i>	18
3.1.6. <i>Impact</i>	18
3.1.7. <i>Durabilité/Viabilité</i>	20
3.1.8. <i>Commentaire complémentaire</i>	21
3.2. Cadres réglementaires et politiques et montage institutionnel du PFNL3	22
3.2.1. <i>Cadres réglementaires et politiques</i>	22
3.2.2. <i>Montage institutionnel et du mode opératoire du programme</i>	23
3.3. Résultats immédiats atteints par le PFNL3	23
3.3.1. <i>Taux globaux d'exécution physique PFNL3 de 2021 à 2023</i>	23
3.3.2. <i>Analyse des taux d'exécution physique par outcome du PFNL3 de 2021 à 2023</i>	24
3.3.3. <i>Analyse des données quantitatives collectées auprès des bénéficiaires du PFNL3</i>	27

3.4.	Recommandations réalisables pour la dernière année du programme.....	37
3.5.	Forces et Faiblesses du programme	38
5.6.	Bonnes et mauvaises pratiques du programme.....	40
5.7.	Stratégies de partenariat développées et niveau d'efficacité.....	41
5.8.	Synergies potentielles du PFNL3 avec d'autres initiatives	42
5.9.	Risques pour la durabilité des résultats du programme et stratégies de mitigation.....	43
5.10.	<i>Leçons apprises utiles pour un nouveau programme</i>	45
5.11.	Résultats de l'évaluation prospective	47
5.11.1.	<i>Aspects du programme à renforcer ou changer.....</i>	47
5.11.2.	<i>Produits du programme à capitaliser et à diffuser.....</i>	47
5.11.3.	<i>Axes stratégiques pour la promotion de systèmes alimentaires locaux résilients</i>	48
	Annexe 1. Grille d'analyse pour l'évaluation du programme PFNL3 suivant les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD.....	50
	Annexe 3 : Nombre de représentants d'unités de production et de transformation enquêtés par région et par province.....	70

Sigles et abréviations

ABNORM	: Agence Burkinabé de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité
APEX	: Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina
CEAS	: Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso
CERDEES	: Centre d'Etudes, de Recherches pour le Développement Economique, Environnemental et Social
CNSF	: Centre National de semences forestières
COGES	: Comité de Gestion Environnementale et Sociale
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
DDC	: Coopération Suisse
DGESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	: Direction générale de l'économie verte et du changement climatique
DGFOMR	: Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural
DIFOR	: Direction des Forêts
DREEA	: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
GRAINE	: Groupe d'Accompagnement à l'Investissement et à l'Epargne Société
SARL	Anonyme à Responsabilité Limité
ICCO	: Inter Church Organization for Development Cooperation
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
IRSAT	: Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
JN	: Jardins nutritifs
MAC	: Maison d'Arrêt et de Correction
MED	: Mise en Défens
MEEA	: Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
NL	: Néerlandaise
OCDE/CAD	: Organisation de Coopération et de Développement Économiques/Comité d'aide au développement
ODK	: Open Data Kit
OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OLVEA	: Oils for a Healthier Life
PAIC	: Plans Annuels d'Investissement Communaux
PCD	: Plans de Développement Communaux
PDI	: Personnes Déplacées internes
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PGLRF	: Projet Gouvernance Locale des Ressources Forestières
PNIASP	: Plan national d'investissement agro-sylvo-pastoral
PO	: Partenaire Opérationnel
PRODIA	: Promotion du Développement Industriel, Artisanal et Agricole
PS	: Partenaire Stratégique
PESA	: Pisciculture pour l'emploi et la sécurité alimentaire au Burkina
PSF	: Prestataires de services financiers
PTAB	: Programme de Travail Annuel et Budget
REDD+	: Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts
RNA	: Régénération Naturelle Assistée

RESUME

Au Burkina Faso, les PFNL entrent dans l'alimentation et l'équilibre nutritionnel de plus de 43,4% des ménages, interviennent dans les soins sanitaires de 75 à 90% de la population nationale et procurent près de 23% des revenus aux ménages ruraux. Le mandat d'exécution de la phase 3 du programme Produits Forestiers Non Ligneux, financé par la Coopération Suisse (DDC) et l'Ambassade des Pays-Bas et mise en œuvre depuis 2021 par l'Organisation Non Gouvernementale Tree Aid a prévu qu'une évaluation externe rétrospective et prospective soit réalisée avant sa fin pour respectivement mesurer les résultats obtenus au cours de ladite phase et fournir une base crédible et utile en vue d'instruire la conception des appuis permettant d'améliorer les systèmes alimentaires. De cette évaluation réalisée par le Centre d'Etudes, de Recherches pour le Développement Economique, Environnemental et Social (CERDEES), à l'aide d'une méthodologie qui a combiné les données secondaires, issues de la revue de littérature et les données primaires issues de collecte sur le terrain, il est ressorti les principaux résultats présentés dans les lignes qui suivent.

- (i) Le programme PFNL3 répond aux besoins prioritaires des institutions publiques tout comme des populations bénéficiaires (productrices, transformatrices) y inclues les PDI des régions concernées notamment en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire/nutritionnelle et la pauvreté, de promotion de la cohésion sociale et du retour de la paix.
- (ii) Le PFNL3 n'a pratiquement pas de lacune voire tout au plus des lacunes modérées en ce qui concerne la cohérence de l'intervention.
- (iii) Le programme PFNL3 aussi bien dans la conception que la mise en œuvre a considéré la dimension genre en prenant en compte explicitement les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des personnes déplacées internes (PDI).
- (iv) Les changements visés dans la vie des bénéficiaires par le PFNL3 sont déjà perceptibles. On note une amélioration nette des revenus des productrices et transformatrices, une amélioration de la qualité et du nombre de repas quotidien, une meilleure protection des ressources naturelles. Les approches et modalités utilisées pour la mise en œuvre PFNL3 laissent présager une pérennisation certaine des acquis du programme.
- (v) De façon générale, les activités du PFNL3 ont permis d'améliorer la compétitivité des filières et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et de lutter contre la désertification grâce à la promotion de l'agroécologie.
- (vi) Les activités du programme ont permis l'amélioration des systèmes de production et de consommation des PFNL. La prise en compte des PDI au niveau des jardins nutritifs, a permis la réduction de leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet s'est inspiré de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL que le Gouvernement a élaborée en février 2016, en vue de réduire l'impact des crises alimentaires et de renforcer la résilience de la population, et de contribuer au bien-être social, culturel et économique des acteurs de ces filières.

En lien avec les résultats immédiats du programme, le taux moyen de réalisation physique des activités entre 2021 et le 1er semestre de 2023 est de 70% sur la base des rapports d'activités avec des taux annuels respectivement de 77%, 84,75% et 47,5% en 2021, 2022 et au premier semestre de 2023. Dans les Jardins Nutritifs (JN), la diversification, la pratique de cultures associées, les apports de fumure organique, l'adoption de la rotation culturale, la lutte biologique contre les ravageurs, les techniques de gestion des habitats pour favoriser le développement de la biodiversité associée des cultures, l'amélioration de la structure des sols sont autant de pratiques agroécologiques qui ont été promues.

En guise de recommandations réalisables pour la dernière année du programme, l'évaluation a identifié les principales actions suivantes :

- Proposer et mettre en œuvre un plan de pérennisation des JN mis en place.

- Renforcer les capacités des groupes de travail PDI et hôtes en matière de production et de gestion des jardins nutritifs et des produits maraîchers, de conservation ainsi que de transformation et de commercialisation des produits des JN et produits maraîchers ;
- Former les organisations de producteurs bénéficiaires des unités équipées à la maîtrise des équipements et des technologies et facilitation de la certification des meilleurs produits à base de PFNL, selon les normes NBF et acquisition des normes NBF sur les PFNL pour la distribution des produits aux acteurs concernés ;
- Faire adopter les textes réglementaires adéquats pour la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et la gestion décentralisée des ressources forestières.

Aussi, il est ressorti de l'évaluation que Tree Aid implémente actuellement en plus du PFNL 3, plusieurs projets, tous complémentaires et répondant à sa vision de déverrouiller le potentiel de l'arbre pour lutter contre la pauvreté. Il existe donc de ce fait des opportunités de synergies entre PFNL3 et les autres projets sur le plan technique, sur le plan opérationnel et sur le plan institutionnel.

Quant aux principaux risques identifiés susceptibles d'avoir des impacts sur la durabilité du programme PFNL identifiés lors de la présente évaluation, ils ont été classés en trois catégories que sont :

- Les risques liés à la disponibilité et à l'accessibilité des PFNL par les parties prenantes,
- Les risques liés à l'accès au marché et à la qualité des produits à PFNL,
- Les risques externes liés à l'environnement et au contexte socio-politique et sécuritaire.

Pour chacun de ces risques identifiés, des mesures d'atténuation et des actions nécessaires à la pérennisation des résultats du programme ont été proposées.

Enfin, la présente évaluation du PFNL3 a révélé un certain nombre de leçons apprises, qui prises en compte dans les actions futures devraient permettre d'avoir des succès encore plus francs et des impacts plus durables. Ainsi pour promouvoir des systèmes alimentaires équitables, durables et résilients, les orientations stratégiques ci-dessous ont été proposées à la fin de l'évaluation.

- (i) L'amélioration et la diversification des produits issus des jardins nutritifs en y introduisant en plus du moringa et du baobab de nouvelles espèces forestières (Ex. Zizyphus), maraichères et de tubercules.
- (ii) La promotion de l'agroécologie pour intensifier la production et la productivité agricole des petits producteurs de céréales (mil, sorgho, niébé, riz) afin de soutenir la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.
- (iii) L'amélioration et la diversification des sources de revenus et des moyens de nutrition des producteurs. trices à travers l'agroforesterie en mettant un accent sur les espèces pourvoyeuse de PFNL (baobab, karité, néré, balanites, kapokier à fleur rouge...).
- (iv) La promotion de l'usage multiple de l'eau qui passe par la disponibilisation de la ressource, l'amélioration de l'efficacité de son utilisation et sa gestion intégrée et durable.
- (v) La sécurisation foncière (légale et physique) des sites de production et des exploitations des petits producteurs à travers la mise en place de brise-vents, de haies vives à base d'espèces pourvoyeuses de PFNL.
- (vi) La mise en place d'un programme de formation structuré et calibré pour répondre aux besoins des différents acteurs et parties prenantes de la chaîne de valeurs des produits forestiers non ligneux, des produits maraichers, des tubercules et des céréales.
- (vii) L'amélioration de l'implication des partenaires techniques dans la conception et la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités des acteurs en lien avec la production des plants de qualité d'espèces de PFNL (CNSF), la transformation de produits sains et de qualité (IRSAT), la certification aux normes des produits transformés (ABNORM) et la structuration et l'organisation des groupements et coopératives (DGFOMR).

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

1.1. Contexte

Au Burkina Faso, l'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) contribue significativement à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'amélioration des revenus pour les populations locales ainsi qu'à l'économie nationale. En effet, les PFNL entrent dans l'alimentation et l'équilibre nutritionnel de plus de 43,4% des ménages, interviennent dans les soins sanitaires de 75 à 90% de la population nationale et procurent près de 23% des revenus aux ménages ruraux. Ainsi, la consommation et la commercialisation des PFNL permettent aux ménages les plus vulnérables de diversifier leurs rations alimentaires et sources de revenus, ce qui renforce leur résilience face aux effets négatifs du changement climatique sur la production agricole.

Dans un contexte marqué par le déplacement massif des populations, suite aux incidences sécuritaires, on assiste à une croissance exponentielle de cas de ménages vulnérables nécessitant une assistance urgente et appropriée pour leur survie. Les réinstallations des personnes déplacées internes (PDI) dans les communautés hôtes posent des problèmes socio-économiques et environnementaux. Par leur diversité et leur disponibilité tout au long de l'année, les PFNL constituent des ressources stratégiques pour soutenir les populations des zones où les ressources alimentaires et économiques sont limitées. Par conséquent, la valorisation des PFNL est une voie prioritaire pour soulager les personnes déplacées internes (PDI) dont le nombre total a été estimé en fin janvier 2024 à près de 2,1 millions dont 52% d'enfants tandis que le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence et d'appuis pour leur réinsertion économique en 2024 est estimé à 6,3 millions selon les partenaires humanitaires (rapport OCHA du 29 janvier 2024).

C'est dans un tel contexte que le programme Produits Forestiers Non Ligneux 3, objet de la présente évaluation rétrospective et prospective, a été financé par la Coopération Suisse (DDC) et l'Ambassade des Pays-Bas et mis en œuvre depuis 2021 par l'Organisation Non Gouvernementale Tree Aid en collaboration avec ses partenaires opérationnels et stratégiques.

1.2. Description du programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL)

Le programme PFNL mis en œuvre grâce à l'appui de la Coopération Suisse a permis d'améliorer le score de consommation alimentaire réduisant la malnutrition infantile et l'insécurité alimentaire, d'augmenter les revenus au niveau des ménages vulnérables, d'enregistrer des avancées dans la préservation des ressources naturelles et dans les procédés de transformation des PFNL (beurre de karité, baobab et moringa). Ces résultats sont très encourageants et la demande en PFNL va grandissant tout en constituant une opportunité pour le développement des entreprises de transformation. Aussi la nouvelle politique d'économie verte du gouvernement Burkinabé permet de vulgariser les modes de consommation durable, de promouvoir l'entrepreneuriat vert et de créer des emplois décents en particulier pour les femmes et les jeunes. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), conformément aux orientations de la transition politique en cours, place dans ses priorités entre autres (i) la gestion de la crise alimentaire et nutritionnelle et (ii) l'accompagnement des PDI au relèvement. Le PFNL3 co-financé par les coopérations Suisse (DDC) et l'Ambassade des Pays-Bas couvre une période de 04 ans (2021-2024) et intervient dans 05 régions du pays, notamment le Sud-Ouest, le Centre-Ouest, le Nord, le Centre-Nord et le Sahel. *L'objectif de cette phase 3 est de contribuer à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations rurales et accroître leurs revenus par la valorisation des*

PFNL. Il s'agit en occurrence d'(i) améliorer les modèles familiaux de production agro-sylvicole de proximité par la promotion des jardins nutritifs, (ii) améliorer l'accès aux marchés alimentaires traditionnels des producteurs marginalisés grâce à la transformation, à la commercialisation et de (iii) gérer et préserver les ressources forestières au travers des pratiques durables d'exploitation et des reboisements pour atténuer les risques liés au changement climatique. Le mandat d'exécution de PFNL3 définit qu'une évaluation externe rétrospective (pertinence, efficacité, efficience et pérennité) sera réalisée avant sa fin pour non seulement mesurer les résultats obtenus au cours de ladite phase, mais aussi prospective pour fournir une base crédible et utile en vue d'instruire la conception des appuis permettant d'améliorer les systèmes alimentaires par une grande disponibilité et diversité alimentaire, une accessibilité à une alimentation saine et nutritive (incluant les jardins nutritifs) dans un contexte de pression foncière, une disponibilité en eau pour la consommation et à usage agricole, une réduction des actions anthropiques sur l'environnement et une augmentation des revenus. C'est donc pour satisfaire cette disposition que le CERDEES (Centre d'Etudes, de Recherches pour le Développement Economique, Environnemental et Social) a été commis par le Bureau de coopération suisse et agence consulaire au Burkina Faso pour procéder à une évaluation (rétrospective et prospective) du Programme d'appui à la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), phase 3 dont l'organisation non gouvernementale (ONG) Tree Aid est en charge de l'exécution.

1.3. Objectifs de l'évaluation

La présente évaluation du PFNL3, après trois ans de mise en œuvre, visait d'une part à fournir aux parties prenantes un aperçu sur l'état d'évolution du programme en lien avec ses objectifs tels que déclinés dans le cadre logique du projet, à apprécier/mesurer les écarts ainsi que les éléments qui ont une influence positive ou négative sur l'atteinte des résultats et d'autre part, faire des recommandations pour la suite du programme.

De façon spécifique, il s'agissait pour l'équipe de consultants du cabinet CERDEES commise à la mission de :

- ✓ Analyser les performances du montage institutionnel, fonctionnel et le mode opératoire du programme pour apprécier son efficacité ;
- ✓ Analyser le degré d'atteinte des résultats du programme, la contribution et le progrès vers les résultats escomptés ;
- ✓ Identifier les forces et les faiblesses ainsi que les enseignements tirés tout en tenant compte des changements du contexte ;
- ✓ Identifier et documenter les bonnes et/ou les mauvaises pratiques ;
- ✓ Analyser les stratégies de partenariat développées et leur efficacité ou non pour l'atteinte de l'objectif du programme ;
- ✓ Formuler des recommandations réalisables pour la dernière année du programme permettant de maximiser les résultats du programme ;
- ✓ Fournir des orientations et des apports stratégiques qui serviront de base à la planification d'une nouvelle intervention qui promeut des systèmes alimentaires durables ;
- ✓ Identifier tous les risques qui peuvent compromettre la durabilité des résultats du projet, les stratégies de mitigation des risques ainsi que les actions nécessaires à la pérennisation des résultats du programme.

1.4. Portée et durée de l'étude

Le PFNL3 couvre cinq régions mais au regard du contexte, sécuritaire et social actuel, le commanditaire a conseillé à ce que les consultants se limitent à 04 régions à savoir le Nord, le Centre-Nord, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest pour les concertations. Néanmoins grâce aux nouveaux outils de collecte de données à distance, l'équipe du CERDEES a pu collecter quelques données quantitatives au niveau de la région du Sahel et s'est aussi entretenu avec le partenaire opérationnel en charge de cette région, installé à Kaya qui a été activement associé à l'atelier régional de restitution des résultats de l'étude au niveau du Centre Nord.

Aussi, il est à noter que l'évaluation a mis le focus sur les résultats globaux du projet incluant le montage organisationnel et institutionnel. Les résultats présentés dans ce rapport devront permettre aux parties prenantes de se projeter dans l'avenir et d'explorer les futures interventions possibles en faveur de la satisfaction durable des besoins alimentaires des bénéficiaires.

1.5. Produits livrables/extrants

Conformément aux attentes du commanditaire, le présent rapport est le principal livrable de la mission d'évaluation du Programme d'appui à la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Il rappelle les objectifs de l'étude, décrit l'approche méthodologique utilisée pour l'atteinte des objectifs, présente les principaux résultats résumés sous forme de réponses aux différentes questions de l'évaluation avant de conclure par des recommandations réalisables pour la dernière année du programme et des orientations et apports stratégiques pour une future intervention potentielle de la Coopération Suisse axée sur les systèmes alimentaires durables.

Le rapport conçu pour répondre en détail aux questions formulées, est structuré de manière logique en indiquant clairement les résultats, les conclusions, les leçons et les recommandations fondées sur des preuves collectées dans les rapports d'activités, à travers des entretiens avec les différentes parties prenantes et des collectes de données quantitatives auprès des bénéficiaires sur le terrain.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE

2.1. Approche méthodologique

Pour conduire à bien cette mission d'évaluation rétrospective et prospective, l'équipe de consultants constituée par le CERDEES, a adopté une méthodologie qui a combiné les données secondaires, issues de la revue de littérature et les données primaires issues de la collecte de données sur le terrain. Elle a utilisé une approche participative avec l'implication effective du commanditaire, du mandataire de l'exécution du programme, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires du projet. L'approche utilisée s'articulait principalement autour de cinq points dont i) une rencontre de cadrage avec le commanditaire, ii) la mobilisation des parties prenantes, iii) la revue documentaire, iv) la collecte des données quantitatives et qualitatives et v) l'analyse et la synthèse des résultats de l'étude et la production du rapport général.

2.1.1. Rencontre avec le commanditaire

Pour mieux réussir la mission d'évaluation, une rencontre de cadrage entre le commanditaire et l'équipe de consultants du cabinet CERDEES s'est tenue le 19 décembre 2023 dans la salle de réunion de la Coopération Suisse. Cette rencontre de cadrage a connu la participation de l'ONG Tree Aid en charge de l'exécution du programme PFNL. Les échanges ont porté sur l'offre

technique soumise par le CERDEES mais aussi sur les attentes des partenaires clés du programme que sont la Coopération Suisse et Tree Aid. Ils ont permis aux commanditaires et à l'équipe de consultants d'harmoniser leurs compréhensions de la mission et d'affiner l'approche méthodologique proposée pour l'évaluation. En outre, la rencontre a été l'occasion pour les consultants de recueillir également les suggestions et les recommandations des partenaires clés du programme sur les partenaires techniques et financiers et les partenaires de mise en œuvre à rencontrer prioritairement dans le cadre de cette étude. La rencontre de cadrage a permis aussi d'exprimer les besoins de l'équipe de consultants en documentations utiles pour la conduite de l'évaluation. Lesquels besoins ont été entièrement satisfaits juste après la rencontre de cadrage.

2.1.2. Mobilisation des parties prenantes

La mobilisation des parties prenantes a été effectuée en prélude à la collecte de données. Elle a consisté en l'information de toutes les parties prenantes de la mission notamment les structures centrales, les partenaires opérationnels, les personnes ressources dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Nord, du Sud-Ouest et du Centre à l'aide d'une note de service du Directeur Pays de Tree Aid. Dans un premier temps, Tree Aid a envoyé des mails aux différents partenaires avec copie au consultant principal, pour les informer de la tenue de la collecte et introduire l'équipe du consultant. Aussi, Tree Aid a-t-il mis à la disposition du bureau la liste et les contacts des différents partenaires ainsi que ceux du personnel de Tree Aid. Ce travail d'information a permis par la suite au bureau de prendre le relais pour procéder à la planification des différents entretiens au niveau central et des différentes missions dans les quatre régions. Cette note introductive a été d'un apport considérable dans la facilitation de la collecte des données.

2.1.3. Revue documentaire

La revue documentaire est une activité transversale qui a été réalisée tout au long de cette mission d'évaluation. La revue documentaire a d'abord concerné les rapports périodiques d'exécution du programme en lien avec les différentes composantes définies et les résultats attendus tels que déclinés dans le ProDoc afin d'évaluer le niveau d'atteinte des résultats. Pour ce faire, l'équipe de consultants a procédé au recueil et à l'exploitation de l'ensemble des rapports d'exécution ainsi que leurs correspondants en termes de Programme de Travail Annuel et Budget (PTAB) sur la période 2021-2023. En plus des rapports d'activités et des PTBA, les consultants ont reçu du Bureau de la Coopération Suisse, de Tree Aid et des partenaires sur le terrain, une riche documentation sur le programme PFNL et des documents en lien avec les stratégies et politiques de gestion des ressources naturelles et de production agrosylvopastorale au Burkina Faso. L'exploitation de l'ensemble de ces documents a permis aux consultants de disposer de plus amples informations sur la mise en œuvre du programme et d'orienter l'élaboration des outils de collecte des données. Elle a également servi à appréhender les conditions de mise en œuvre du PFNL3 et les résultats atteints, en vue d'une analyse objective.

2.1.4. Collecte des données quantitatives et qualitatives

L'équipe de consultants a utilisé une méthode de collecte de données mixte qui intégrait aussi bien des données quantitatives que qualitatives. Cette collecte de données a été réalisée en 3 étapes à savoir : (i) l'enquête quantitative et l'organisation d'entretiens individuels approfondis auprès des différentes catégories d'acteurs (ii) la synthèse des résultats de l'enquête quantitative et des entretiens et propositions et (iii) l'organisation d'ateliers régionaux de restitution des résultats et des perspectives.

➤ *Enquête quantitative et entretiens individuels approfondis*

Cette étape a consisté en la collecte de données quantitatives auprès des bénéficiaires et en la collecte de données qualitatives grâce à des entretiens individuels approfondis. L'enquête quantitative a été réalisée auprès des bénéficiaires du projet grâce à deux types de questionnaires structurés (producteur et transformatrice). Au total 112 producteurs et 68 transformatrices ont été interviewés dans les 05 régions de mise en œuvre du programme. Les entretiens individuels approfondis ont été réalisés avec des guides d'entretiens individuels approfondis pour recueillir le maximum de données complémentaires auprès des partenaires techniques et financiers du programme PFNL3 (Coopération Suisse, l'Ambassade des Pays-Bas) ; le personnel de Tree Aid et particulièrement l'équipe de mise en œuvre du programme PFNL3 ; les partenaires stratégiques au niveau central (DIFOR, IRSAT, CEAS, CNSF, APEX, DGFOMR, ABNORM, DGESS/MEEA) ; les partenaires opérationnels (ONGs, Associations), la DGEVCC, les partenaires stratégiques au niveau régional (Directions Régionales de l'Environnement, Chambres Régionales d'Agriculture). Au total 38 entretiens ont été réalisés dont une vingtaine au niveau central et le reste au niveau des 5 régions.

➤ *Analyse et synthèse des données collectées*

Après la phase de collecte de données par les questionnaires et les entretiens, l'équipe de consultants a procédé à une consolidation des données sur le bilan du programme et effectué une synthèse des résultats issus des entretiens et de l'enquête quantitative. Ces synthèses ont concerné les principales questions de l'évaluation, l'analyse du contexte et les propositions de pistes d'actions pour la vision prospective du programme. Cette étape était assortie de synthèses de données au niveau central et de synthèses de données spécifiques à chacune des quatre régions que sont le Sud-Ouest, le Centre-Ouest, le Centre-Nord et le Nord.

➤ *Ateliers régionaux de restitution des données collectées*

En vue d'obtenir des propositions consensuelles, à l'issue de la synthèse des résultats de l'enquête quantitative et des entretiens, des ateliers régionaux de restitution ont été organisés dans les quatre régions entre le 25 et 31 janvier 2024. Il faut noter que le partenaire opérationnel (PO) de la région du Sahel a participé à l'atelier de la région du Centre-Nord. Ces ateliers régionaux qui ont réuni environ 80 différents acteurs et partenaires (bénéficiaires, partenaires opérationnels et stratégiques au niveau régional) dans les quatre régions ont permis d'une part d'animer la réflexion sur la partie rétrospective du projet et d'autre part d'analyser, d'identifier et de valider les propositions réalistes et réalisables au cours de la dernière année du PFNL3 ou dans une éventuelle nouvelle intervention. Ces ateliers régionaux se sont appesantis surtout sur l'avenir du programme PFNL pour fournir des recommandations réalistes et exploitables sur lesquelles la Coopération Suisse et ses partenaires pourront se baser pour formuler une éventuelle nouvelle intervention relative à la promotion de systèmes alimentaires de proximité résilients et durables.

2.1.5. *Analyse et synthèse des résultats de l'étude et production du rapport général*

La collecte des données quantitatives a été réalisée à travers la plateforme de collecte de données digitales ona.io à partir des Smartphones. Les données collectées et stockées sur le serveur Open Data Kit (ODK) ont été ensuite exportées sur le logiciel SPSS version 20 pour l'apurement et la tabulation nécessaire à l'analyse. Les tableaux produits dans le logiciel SPSS ont été transférés dans le logiciel Microsoft Excel pour la mise en forme. Lors de l'analyse, les données qualitatives issues des entretiens et des résultats des ateliers régionaux ont servi pour la triangulation et le complément des données quantitatives pour la production du rapport.

III. PRINCIPALES QUESTIONS ET RESULTATS DE D'EVALUATION

La présente évaluation a mis l'accent sur les résultats globaux du programme PFNL3 incluant le montage organisationnel et institutionnel. Ainsi les réponses aux questions d'évaluation ont été regroupées selon les principaux objectifs de l'évaluation afin de fournir une structure logique au rapport assorti d'orientations et de recommandations.

3.1. Evaluation rétrospective du PFNL3

Pour le volet rétrospectif, les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'impact et la durabilité et les thèmes transversaux (femmes, jeunes, et autres groupes vulnérables- PDI/hôtes) ont été utilisés. Ces critères ont été évalués en utilisant la grille d'analyse pour les évaluations de la DDC. Elle se fonde sur les critères d'évaluation et les orientations du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Son objectif est de rendre les résultats des évaluations plus transparents et de les quantifier (transformer les informations qualitatives des rapports d'évaluation en scores quantitatifs) d'une manière standardisée. La grille est synthétisée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Notation des critères de l'OCDE suivant la grille d'analyse pour les évaluations de la DDC

	Pertinence / cohérence / Efficacité	Efficacité	Impact	Viabilité/Durabilité
1= Très satisfaisant	Aucune lacune en ce qui concerne la pertinence, la cohérence et l'efficacité de l'intervention.	Les objectifs au niveau des réalisations (outcomes) ont été (ou sont susceptibles d'être) entièrement atteints ou dépassés.	L'intervention a eu (ou est susceptible d'avoir) un impact positif significatif.	(Il est probable que) tous les bénéficiaires de l'intervention s'inscrivent dans la durée.
2= Satisfaisant	Lacunes modérées en ce qui concerne la pertinence, la cohérence et l'efficacité de l'intervention.	Les objectifs au niveau des réalisations (outcomes) ont été (ou sont susceptibles d'être) largement atteints	L'intervention a eu (ou est susceptible d'avoir) un impact globalement positif.	(Il est probable que) la majorité des bénéficiaires de l'intervention s'inscrivent dans la durée.
3= Insatisfaisant	Lacunes importantes en ce qui concerne la pertinence, la cohérence et l'efficacité de l'intervention	Les objectifs au niveau des réalisations n'ont été (ou ne seront probablement) que partiellement atteints (à un niveau plutôt bas).	L'intervention n'a pas eu (ou est susceptible de ne pas avoir) d'impact. (Il est probable qu') une minorité des bénéficiaires de l'intervention s'inscrivent dans la durée.	(Il est probable qu') une minorité des bénéficiaires de l'intervention s'inscrivent dans la durée.
4= Très insatisfaisant	Très importantes lacunes en ce qui concerne la pertinence, la cohérence et l'efficacité de l'intervention.	Les objectifs au niveau des réalisations n'ont pas été atteints (ou ne le seront probablement pas).	L'intervention a eu (ou est susceptible d'avoir) un impact négatif inattendu.	(Il est probable qu') aucun des bénéficiaires de l'intervention ne s'inscrive dans la durée.
0=Non évalué	L'énoncé du critère ne peut pas être évalué. Veuillez l'expliquer dans la colonne des justifications.			

Des données qualitatives collectées auprès des partenaires financiers du programme, des partenaires stratégiques au niveau central et décentralisé et des données quantitatives issues des enquêtes auprès des producteurs et des transformatrices ont servi à répondre aux questions relatives à l'évaluation rétrospective. Les détails des réponses obtenues sont consignés dans la Grille d'analyse pour les évaluations des interventions de la DDC remplie pour le PFNL3 (annexe 1).

3.1.1. Pertinence

En lien avec ce critère d'évaluation, il s'agissait d'investiguer la question de savoir : dans quelle mesure le programme PFNL 3 répond aux priorités nationales et de celles des populations y incluses les PDI des régions concernées en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire/nutritionnelle et la pauvreté ?

Le score attribué à la pertinence dans la Grille d'analyse pour les évaluations des interventions de la DDC est de 1.75. Ce qui signifie que l'intervention n'a pratiquement pas de lacune voire tout au plus des lacunes modérées en ce qui concerne sa pertinence.

S'agissant de la prise en compte des besoins, des politiques et des priorités, toutes les parties prenantes interviewées (structures opérationnelles, stratégiques, bailleur de fonds) ont à l'unanimité mentionné que les objectifs de PFNL3 répondent bien à leurs besoins et priorités.

Le projet PFNL3 répond également aux besoins prioritaires des institutions publiques tout comme des populations bénéficiaires (productrices, transformatrices) y incluses les PDI des régions concernées notamment en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire/nutritionnelle et la pauvreté, de promotion de la cohésion sociale et du retour de la paix. En témoignent les réponses ci-dessous apportées aux besoins des acteurs et institutions par le projet.

➤ Institutions de l'Etat

- Signature de conventions avec l'IRSAT, la DGEVCC, l'ABNORM, les DREEA sur la base des missions et des compétences de chacune de ces structures ;
- Développement des filières porteuses pour l'accroissement des revenus des populations tel que prôné par le gouvernement. Le PFNL3 s'est inscrit dans cette dynamique à travers la transformation des PFNL (biscuit, jus, vin, etc.) ;
- Création de cadre de commercialisation par l'organisation des foires et des journées promotionnelles ;
- Prise en compte du contexte sécuritaire par l'implication des PDI et des populations hôtes dans les activités du programme.

➤ Producteurs

- Promotion de pratiques agroécologiques pour la gestion durable des terres abritant les JN
- Mise en place des JN pour les ménages, les PDI/hôtes, les pensionnaires des maisons d'arrêt et de correction, et les écoles ;
- Plan d'urgence humanitaire aux PDI/hôtes par les kits PFNL ;
- Amélioration des compétences à travers des formations sur les techniques de plantation, les techniques d'entretien et de traitement des plants, les techniques de récolte, la technique de mise en défends, de pare-feu, RNA, etc. ;
- Organisation des producteurs en comité de gestion et dotation en équipement pour la protection de ressources naturelles ;
- Développement de traitement biologique basée sur les pratiques endogènes ;
- Aménagement des aires de séchage.

➤ **Transformatrices**

- Amélioration des compétences à travers des formations en fabrication de jus, de sirop, de confiture, de savon, etc. à base de PFNL :
- Dotation en infrastructure de transformation (grand magasin) ;
- Appui des transformatrices à l'acquisition d'équipements adaptés (torréfacteur, baraque, etc.) à la transformation et à la conservation ;
- Amélioration de la qualité des produits par la certification tout en tenant compte de la part du marché que la certification garantit, de son coût et des évidences en termes de valeur ajoutée liée à la certification car la certification des PFNL n'est une exigence de consommation des populations.

➤ **Commerçants**

- Dotation en cadre sécurisé de commercialisation à travers les kiosques et les vitrines ;
- Acquisition de rayons dédiés aux PFNL dans les supers marchés ;
- Commerce en ligne via des plateformes mises en place ;
- Formation sur les plans d'affaires et développement des plans d'entreprise ;
- Formation des actrices pour les dispositions à prendre pour des commandes groupées d'emballage selon les produits ;
- Mise en relation des actrices avec de grandes firmes comme OLVEA (beurre de karité) et une firme française.

➤ **Consommateurs**

- Rapprochement des PFNL aux consommateurs urbains. De par le phénomène de l'urbanisation, les ressources forestières sont de plus en plus loin des villes qui sont des centres de consommation.
- Aussi la situation sécuritaire expose les femmes à la recherche de feuilles fraîches pour l'alimentation et/ou la commercialisation.
- Les JN et les étagères constituent une bonne opportunité pour faciliter l'approvisionnement en produits frais et en produits naturels des centres urbains.
- Ces approches d'adaptation améliorent la résilience des populations grâce à :
 - Disponibilité de produits de bonne qualité au profit des consommateurs ;
 - Certification biologique de certains produits ;
 - Amélioration de l'alimentation et de la nutrition par l'apport de microéléments.

Parlant de la sensibilité au contexte et de l'adaptation aux capacités des bénéficiaires et des parties prenantes, l'évaluation a révélé que certaines spécificités culturelles et environnementales n'ont pas été suffisamment prises en compte dans l'élaboration du document du projet. C'est le cas par exemple des interdits de transplantation du baobab par les femmes dans certaines zones du Sud-Ouest. Aussi, le projet prévoyait la transplantation des plants de baobab à la 3e année alors que les conditions écologiques (climat et sol) favorables du Sud-Ouest font que dès la 2e année de culture dans les jardins nutritifs (JN), les plants s'enracinaient profondément dans le sol. Néanmoins des solutions alternatives ont été trouvées pour pallier à ces difficultés (transplantation de baobab par les hommes et cela juste après la 1ère année des plants).

Enfin pour ce qui est de l'adaptation au fil du temps, les acteurs de mise en œuvre de PFNL3 ont su s'adapter aux changements survenus au cours du projet. Les changements de régimes politiques n'ont pas nécessairement affecté l'implémentation du projet. Le remplacement des conseils municipaux par les délégations spéciales n'a pas véritablement ébranlé la mise en œuvre des activités.

Pour faire face à la situation sécuritaire qui était difficile dans certaines localités, la stratégie utilisée par les acteurs a été le faire-faire. En effet, les intervenants externes aux communautés concernées ont trouvé des collaborateurs sur place à qui certaines activités ont été confiées.

Aussi, les nouvelles technologies de communication ont été mises à profit pour suivre et guider à distance la mise en œuvre des activités quand cela était adéquat. Malheureusement certaines activités plus complexes n'ont pas été menées. Il s'agit des activités de suivi de certains JN dans des zones difficiles d'accès.

3.1.2. Cohérence

Le PFNL3 a été noté sur le critère d'évaluation Cohérence 1.67 indiquant que le l'intervention n'a pratiquement pas de lacune voire tout au plus des lacunes modérées en ce qui concerne la cohérence de l'intervention. La cohérence du PFNL3 a été évaluée en utilisant les trois sous critères ci-après.

➤ Alignement sur les stratégies internes

Les entretiens avec la Coopération Suisse et l'Ambassade des Pays-Bas ont montré que les activités du projet PFNL 3 sont en phase avec les objectifs et missions de ces coopérations notamment ceux en lien avec la sécurité alimentaire par l'amélioration de la production et de la nutrition.

A titre d'exemples, le PFNL3 est en adéquation avec les politiques nationales à savoir : (i) la Stratégie Nationale de Promotion des PFNL au Burkina, (ii) le Plan national d'investissement agro-sylvo-pastoral (PNIASP), (iii) la Politique nationale de l'environnement, (iv) le plan d'action de stabilisation de la Transition. Le PFNL3 est également bien arrimé au programme budgétaire 089 du MEEA et est enraciné aussi bien au plan juridique que réglementaire.

➤ Compatibilité interne

Plusieurs autres projets et programmes prenant en compte les chaînes de valeurs des PFNL sont financés par la Coopération Suisse et l'Ambassade des Pays-Bas ou encore mis en œuvre par Tree Aid. Il s'agit notamment du :

- Programme Moringa avec CBI (Coris Bank International),
- Programme de maraichage ORTI PLUS,
- Projet Growing Resilience with Smallholder Farmers avec l'INERA qui est un programme sous régional,
- Programme Burkina DRYMORE à Bobo relatif à la mangue séchée,
- Projet de pisciculture PESA avec ICCO,
- Projet Challenge use funds mis en œuvre avec le ministère et TREE AID (complémentarité en matière de crédit carbone).

➤ Compatibilité externe

D'autres interventions ne traitant pas directement des PFNL telles que le projet REDD+ du Programme d'Investissement Forestier, le projet ECOVILLAGE et le projet sur la Grande Muraille Verte, le projet WEOOG-PAANI (gouvernance locale des ressources forestières), le projet ProRACE financé par AGGRA (Technologie résiliente en agriculture), TOND TENGA (Finance Carbone), le projet de valorisation des PFNL dans le Plateau Central sous financement ENABEL, le projet sous financement de l'Union Européenne dans les Ballés, sont autant de projets compatibles avec le PFNL3.

3.1.3. Efficacité

Avec un score estimé à 1.67, l'évaluation de l'efficacité du PFNL3 a indiqué que les objectifs au niveau des réalisations (outcomes) ont été (ou sont susceptibles d'être) largement atteints.

➤ **Réalisation des objectifs**

Le taux de réalisation physique des activités entre 2021 et le 1er semestre de 2023 est de 70% sur la base des rapports d'activités. Pendant que certains acteurs estiment que le projet atteindra ses objectifs à terme (2024), d'autres estiment qu'il sera difficile d'atteindre à 100% les résultats fixés dès le départ car le ciblage des bénéficiaires a été quelque peu faussé. Aussi l'insécurité a eu un impact sur la réalisation de certaines activités notamment dans les régions du Sahel, du Centre Nord et du Nord.

Le MEEA dans son rapport d'évaluation du projet PFNL3 en 2022 note que le projet a atteint un taux d'exécution physique de 85 %, tandis que le taux financier s'élevait à 72 %. Au cours du premier semestre de 2023, le projet a enregistré un taux d'exécution physique de 51 %, accompagné d'un taux d'exécution financière de 38 %. Ces réalisations ont eu un effet significatif sur l'amélioration des conditions alimentaires des bénéficiaires.

Les signes qui montrent les progrès vers l'atteinte des résultats dans la mise en œuvre du projet sont les suivants :

- La réalisation effective des activités prévues dans le plan d'action du projet ;
- L'atteinte des indicateurs de performance du projet, tels que l'augmentation de la production et du chiffre d'affaires des PFNL, l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des revenus des ménages bénéficiaires, la contribution au développement durable, à la lutte contre la pauvreté, à la résilience au changement climatique et à la conservation de la biodiversité ;
- Les investissements structurants comme les JN, les kiosques, les infrastructures ;
- L'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires ;
- La restauration des écosystèmes par les plantations dans les forêts villages (parcs de baobab) conduisant à l'amélioration de la diversité génétique forestière et globalement de la biodiversité (Accroissement des espèces, développement de la biodiversité animale et végétale comme les insectes, les termites, les herbacées, etc.) ;
- La récupération des terres et peuplements dégradés à des fins agropastorales ;
- L'augmentation de la production et de la productivité des arbres des parcs aménagés grâce à l'entretien des plantes.

➤ **Effets non intentionnels**

L'utilisation des agents sur site a permis la réalisation de certaines activités dans des zones à fort défi sécuritaire. L'engouement des populations pour les PFNL a entraîné l'augmentation de superficies de certains JN par les bénéficiaires, la mise en place de JN par d'autres populations non bénéficiaires, et l'implantation d'autres projets qui ont aussi initié des actions de mise en place de JN.

➤ **Résultats différenciés**

On note une prise en compte des PDI dans le dispositif à travers l'acquisition de kits alimentaires à base de PFNL. Également les jeunes et les femmes sont inclus dans le processus de mise en œuvre des activités de PFNL3. Les résultats montrent d'ailleurs une amélioration de la cohésion sociale entre PDI et hôtes, et une amélioration des repas et des revenus des bénéficiaires constitués en majorité de femmes.

Cependant le non-respect de la planification a aussi un impact sur l'efficacité. En effet, plusieurs activités programmées en trimestre 1 ou 2 sont parfois réalisées tardivement en trimestre 3 ou 4 ou en année n+1. Par exemple, la planification insuffisante des activités de production des plants et de leur enlèvement à temps auprès du CNSF, ainsi que la mise à disposition tardive des fonds à certains partenaires opérationnels et stratégiques, ont eu un impact sur le niveau d'efficacité du PFNL3.

3.1.4. Efficience

Suivant les critères de la grille d'évaluation utilisée un score de 2.33 a été attribué à l'efficience du programme. Cela est un signe que le PFNL3 comporte des lacunes modérées en ce qui concerne l'efficience de l'intervention. Néanmoins, les résultats/effets sont en adéquation avec les moyens financiers alloués, car le projet a respecté son budget tout en réalisant ses objectifs et en produisant des résultats tangibles sur le terrain.

Pour la plupart des personnes interviewées, les inputs déployés sont en adéquation avec les résultats obtenus sur le terrain. En termes de finances par exemple, les performances financières sont bonnes, car il n'y a pas trop d'écart avec les réalisations physiques et les exécutions financières. Les éléments suivants sont constatés :

- Une bonne adéquation entre les ressources du programme et les prestations demandées ;
- Une équipe technique composée d'une multiplicité d'experts (expert marketing, expert gestion des ressources naturelles, expert en communication, expert en genre et inclusion sociale, expert suivi-évaluation, expert sécurité, y compris au niveau gestion des finances, où il y'a plusieurs experts également ;
- Le PFNL3 a réussi à mettre en place un dispositif conséquent au plan organisationnel pour atteindre les résultats, en témoigne les taux d'exécution ;
- Au niveau logistique, la capacité du parc automobile du PFNL3 a pu s'adapter à la pression liée à l'augmentation du personnel.

Il est cependant à noter que dans certaines régions difficiles d'accès à cause de l'insécurité, plusieurs activités y sont en attente de réalisation. Certains interviewés ont indiqué que les résultats ne seront vraiment consolidés que lorsque Tree Aid accompagnera les organisations et groupements mis en place jusqu'à maturité. Pour eux, la plupart des bénéficiaires sont non instruits et ne comprennent pas parfois les règles et fonctionnement des organisations. Toute chose qui entraîne des dysfonctionnements et la concentration de la gestion dans les mains d'un ou deux individus. Il est donc nécessaire que des formations sur la vie coopérative et les textes de base des coopératives touchent tous les acteurs et que celles-ci soient effectuées en langues locales.

➤ Efficience économique

L'efficience reste un défi à relever dans le projet PFNL3. Quelques exemples montrent une mauvaise organisation des sessions de renforcement de capacité des bénéficiaires. Généralement les participants aux différentes sessions de formation sont plus nombreux que ceux prévus conduisant ainsi à des contraintes financières dans la prise en charge des dépenses liées à la formation. Également la sous-estimation du budget de certaines activités fait que tout le budget est souvent utilisé pour un résultat pas à la hauteur de ce qui était attendu.

➤ Opportunité dans le temps/respect des délais

La plupart des résultats sont produits en temps voulu. Bien que chaque année certaines activités sont reportées ou repoussées à l'année suivante.

➤ Efficience opérationnelle

Certains acteurs de terrain ont indiqué une flexibilité de Tree Aid dans la réorientation de certaines lignes budgétaires. Pendant que les PO sont satisfaits du mode d'affectation des ressources, les PS s'en plaignent. Des missions de suivi sont régulièrement organisées afin de capitaliser les bonnes pratiques et de trouver des solutions pour les problèmes rencontrés. Plusieurs stratégies de mitigation de risques ont donc ainsi été adoptées afin de les minimiser.

3.1.5. *Prise en compte du genre et des thèmes transversaux*

TREE AID est une ONG genre sensible qui a formalisé cette volonté manifeste par l'adoption depuis 2017 d'une stratégie de prise en compte du genre dans les activités de gestion des ressources forestières. Dans ce contexte, le programme PFNL est en lui-même sensible au genre depuis sa phase pilote. Le PFNL3, depuis sa conception a intégré l'aspect genre en indiquant clairement dans le document de projet que la promotion du genre sera un élément clé de son intervention. La stratégie qui est adoptée, étant un ciblage spécifié de 55% de femmes et 30% de jeunes au moins avec des activités qui devront permettre de réaliser un suivi selon le genre. Pour ce qui est de la prise en compte des besoins des PDI, le programme dans sa conception l'a prévu à travers l'approche NEXUS Humanitaire Développement pour les PDI et leurs hôtes (outcome 1.2). Concernant la prise en compte des personnes âgées, le programme dans sa conception ne décline pas clairement des actions spécifiques à l'adresse de cette cible, même si le document de projet précise que plusieurs PFNL sont d'une teneur très appréciable en éléments nutritifs et oligo éléments pour les personnes âgées.

Pour une bonne application de son approche spécifique de prise en compte du genre dans sa mise en œuvre, le PFNL3 travaille avec une chargée du genre et de l'inclusion sociale qui accompagne le programme en vue d'éviter les disparités entre sexes et promouvoir la cohésion sociale. Ainsi, dans la pratique, la majorité des bénéficiaires notamment des JN sont des femmes. Notons que les personnes âgées sont souvent membres des coopératives bénéficiaires et l'enquête quantitative a touché des bénéficiaires de plus de 60 ans, dont la plus âgée a 67 ans. L'implantation de JN destinés aux PDI/hôtes a permis d'intégrer les besoins de cette catégorie. Par ailleurs, l'initiative du programme de répondre à l'urgence humanitaire en offrant des kits de compléments alimentaires à base de PFNL à 300 ménages de PDI et leurs hôtes témoigne également de la considération de leurs besoins dans le cadre du programme. De même, certains indicateurs relatifs à la formation et la sensibilisation sont toujours renseignés en déterminant le nombre d'hommes bénéficiaires, de femmes bénéficiaires, de PDI bénéficiaires et de jeunes selon les tranches d'âge. Toute chose qui montre que ces différents groupes cibles sont reflétés dans le suivi et les rapports du programme.

Il ressort de cette analyse que le programme PFNL3 aussi bien dans la conception que la mise en œuvre a considéré la dimension genre en prenant en compte explicitement les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des PDI. Toutefois, il convient de noter que bien que bénéficiant du programme, les personnes âgées ne sont spécifiquement pas destinataires d'action de la part du programme. Dans l'optique des actions futures, le programme peut améliorer la prise en compte des besoins des personnes âgées en définissant un quota de participation pour elles et des activités spécifiques comme l'amélioration de la situation alimentaire, nutritionnelle et sanitaire par des kits à haute valeur nutritive adaptés à leurs âges.

3.1.6. *Impact*

Noté pour son impact à 1.5, le PFNL3 a eu (ou est susceptible d'avoir) un impact positif significatif.

En renforçant les capacités des acteurs PFNL, il a été constaté une amélioration de la présentation des produits et une augmentation de la production suite à une augmentation de la consommation des PFNL. En termes d'apports alimentaires, on note une intensification de la production des feuilles fraîches de moringa et de baobab au sein des communautés, et à travers la création de kits PFNL pour un appui d'urgence aux personnes déplacées interne. Ces actions ont permis l'amélioration de la qualité des repas des bénéficiaires notamment les PDI. Plusieurs PDI ont vu une amélioration du nombre de leurs repas quotidiens.

Les effets induits par les formations et les équipements en termes d'amélioration des aspects organisationnels, d'accroissement des revenus ou de diversification des sources de revenus sont :

- La contribution au développement durable à travers la promotion de l'agroécologie, à la lutte contre la pauvreté, à la résilience au changement climatique et à la conservation de la biodiversité ;
- La création d'entreprises et la diversification des activités génératrices de revenus ;
- L'augmentation de la production des PFNL produits ;
- L'augmentation du chiffre d'affaires annuel des associations ou petites/moyennes entreprises de transformatrices des PFNL ;
- L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des revenus des ménages ruraux et périurbains, y compris les personnes déplacées internes ;
- La reconnaissance et valorisation du rôle des femmes et des jeunes dans le secteur des PFNL ;
- La participation des acteurs à des expositions/foires sous régionales (Togo, Côte d'Ivoire) ;
- L'obtention de prix d'excellence par les transformatrices bénéficiaires de PFNL ;
- L'obtention des grandes commandes à l'extérieur du pays ;
- L'engouement autour des PFNL ;
- L'amélioration des revenus des bénéficiaires ;
- L'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires (scolarisation, pratique des AGR, élevages, petit commerce, etc. ;
- La réduction de l'asymétrie d'information entre acteurs de PFNL et institutions financières ;
- L'existence de produits spécifiques de microfinance adaptés aux activités de PFNL (crédit de certification PFNL, crédit de formation PFNL, crédit d'opportunité commerciale, crédit d'investissement, crédit d'emballage).

En termes d'apports alimentaires et nutritionnels, le PFNL3 a permis d'induire les effets suivants :

- Une amélioration de la disponibilité, de la diversité et de la qualité des produits forestiers non ligneux (PFNL) comestibles, ce qui constitue un indicateur d'une certaine diversification dans l'alimentation des producteurs ;
- Une augmentation de la consommation des PFNL par les ménages ruraux et périurbains, y compris les personnes déplacées internes, grâce à la sensibilisation, à la formation et à l'innovation sur les techniques de transformation et de préparation des PFNL ;
- Une contribution à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à la santé des populations, en leur apportant des nutriments essentiels, tels que les vitamines, les minéraux à travers les PFNL ;
- Amélioration de l'alimentation et de la nutrition des populations par la consommation de PFNL (exemple des JN) ;
- Réduction de la malnutrition au niveau des enfants dans les CSPS ;
- Augmentation des commandes des CSPS pour le baobab au niveau des JN.

➤ **Impacts visés/recherchés**

Les changements visés dans la vie des bénéficiaires sont déjà perceptibles. On note une amélioration nette des revenus des productrices et transformatrices, une amélioration de la qualité et du nombre de repas quotidien, une meilleure protection des ressources naturelles. Néanmoins des efforts restent à faire pour améliorer significativement les revenus des productrices.

➤ **Contribution aux impacts visés/recherchés**

L'intervention contribue aux effets supérieurs visés à travers les signes de progrès suivants :

- La disponibilité et l'accessibilité alimentaire des populations vulnérables grâce aux PFNL ;
- L'augmentation de la production et du chiffre d'affaires des PFNL ;
- L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des revenus des ménages bénéficiaires ;
- La contribution au développement durable, à la lutte contre la pauvreté, à la résilience au changement climatique et à la conservation de la biodiversité ;
- La réduction de risques de violences faites aux femmes dans les forêts ;
- La réduction de la pression sur les ressources forestières destinées à de multiples usages ;
- Les investissements structurants comme les JN, les kiosques, les infrastructures ;
- Restauration par les plantations dans les forêts villageoises (parcs de baobab) ;
- L'amélioration de la diversité génétique forestière et globalement de la biodiversité (Accroissement des espèces, développement de la biodiversité animale et végétale comme les insectes, les termites, les herbacées, etc.) ;
- La récupération des terres et peuplements dégradés à des fins agro-pastorales.
- L'augmentation de la production et de la productivité des arbres des parcs aménagés grâce à l'entretien des plants.

➤ **Impacts non-intentionnels**

D'autres effets non intentionnels ont été produits par l'intervention de PFNL3. Il s'agit principalement de :

- La mise en place d'investissements structurants (par d'autres projets) en se basant sur la disponibilité des JN de PFNL3 ;
- L'adoption de pratiques agroécologiques contribuant à une meilleure gestion des terres
- Une augmentation des superficies de reboisement ;
- Une forte valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- L'amélioration de la qualité et de la présentation des mets à base de PFNL ;
- Un renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique ;
- Le renforcement de la protection et du respect de l'environnement par les bénéficiaires ;
- La mise en place des cadres de concertation au niveau régional regroupant les services techniques de l'environnement, les PO, la CRA, etc.

➤ **Impact différencié**

L'inclusion et l'équité parmi les bénéficiaires sont des facteurs importants et ont été considérées dans la mise en œuvre de PFNL3. On note également la responsabilisation des acteurs à travers leur structuration et la formalisation de leurs groupements et coopératives.

3.1.7. Durabilité/Viabilité

Avec un score de 2.33, il est probable que la majorité des bénéficiaires de l'intervention s'inscrivent dans la durée.

➤ **Développement des capacités et de la résilience**

Plusieurs sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des partenaires opérationnels, des partenaires stratégiques et des bénéficiaires. Cependant avec la mobilité des agents publics, on constate parfois la non maîtrise des actions du projet par les nouveaux.

Pour ce qui est des bénéficiaires, les formations acquises et répliquées ne sont pas actuellement capables de permettre aux groupements d'être indépendants. Plus d'activités de suivi s'avèrent nécessaire.

Néanmoins, dans la gestion des terres de JN par l'approche agroécologique en associant plusieurs cultures (moringa, cultures maraichères et autres légumineuses) les systèmes racinaires des différentes espèces interagissent pour améliorer la nutrition des cultures. Les bénéficiaires limitent le recours à des intrants externes et favorisent les cycles fermés mettant en valeur les connaissances locales de lutte biologique contre les ravageurs. Ainsi la disponibilité et l'accès des feuilles fraîches deviennent réguliers.

➤ **Viabilité financière**

A ce stade, les bénéficiaires ne disposent pas d'assez de ressources financières pour maintenir les bénéfices du projet. Le volet marketing est un domaine à renforcer pour améliorer les gains et les bénéfices des bénéficiaires. Dans la durée, la durabilité peut être mieux perçue.

➤ **Facteurs contextuels**

Les mesures propices au maintien des bénéfices nets de l'intervention dans le temps sont :

- La promotion des pratiques agroécologiques pour améliorer la gestion durable des terres et la diversification alimentaire ;
- L'intégration de la promotion des PFNL dans les PCD ;
- La prise de conscience des populations sur les valeurs des PFNL.

Les approches et modalités utilisées pour la mise en œuvre PFNL3 laissent présager une pérennisation certaine des acquis du programme. Il s'agit dans un premier temps de l'implication des partenaires opérationnels pour la mise en œuvre des activités de terrain. Ces PO étant des organisations de proximité établies de longue date et stables, ils ont déjà intégré dans leurs actions régulières certaines activités du PFNL3. Ce qui assure une durabilité certaine à leur appui aux bénéficiaires que sont les producteurs.trices et les transformateurs.trices.

Ensuite, il y a l'organisation des acteurs des filières de PFNL en groupements et coopératives y compris leur accompagnement en vue de leur mise en conformité à la loi OHADA. L'établissement formel et légal de ces groupements et coopératives contribue indéniablement à la durabilité des acquis du programme. Aussi, les groupements et coopératives établis ont bénéficié de plusieurs d'actions de renforcement de capacités à travers notamment des formations en cascades qui permettent aux formés de former à leur tour d'autres personnes et ainsi de suite.

En matière de financement, la mise en relation des acteurs de la filière PFNL avec des institutions de microfinance notamment GRAINE SARL et PRODIA A/C et la co-conception par les acteurs des PFNL et des institutions de microfinance de produits spécifiques adaptés aux activités de PFNL (crédit de certification PFNL, crédit de formation PFNL, crédit d'opportunité commerciale, crédit d'investissement, crédit d'emballage) sont également des actions du PFNL3 qui assurent une durabilité certaines aux acquis du programme.

Enfin pour rendre les investissements durables, plusieurs mécanismes ont été mis en place. Il s'agit notamment de la mise en place des COGES, d'un fonds de garantie, de la sensibilisation et des formations continues par les PO et de la diversification des sources de revenus pour les producteurs.trices à travers la vente des plants.

3.1.8. Commentaire complémentaire

De façon générale, les activités du PFNL3 ont permis d'améliorer la compétitivité des filières et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, de contribuer à la gestion durable

des ressources naturelles et de lutter contre la désertification. Par exemple, le renforcement des capacités (équipements, formations) des COGES a permis d'améliorer la surveillance des espaces de conservation des ressources forestières, de promouvoir les bonnes pratiques de récolte des PFNL et favoriser l'augmentation des superficies et des sites de production.

Les activités du programme ont permis l'amélioration des systèmes de production et de consommation des PFNL. La prise en compte des PDI au niveau des jardins nutritifs, a permis la réduction de leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet s'est inspiré de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL que le Gouvernement a élaborée en février 2016, en vue de réduire l'impact des crises alimentaires et de renforcer la résilience de la population, et de contribuer au bien-être social, culturel et économique des acteurs de ces filières.

Dans les JN, la diversification, la pratique de cultures associées, les apports de fumure organique, l'adoption de la rotation culturale, la lutte biologique contre les ravageurs, les techniques de gestion des habitats pour favoriser le développement de la biodiversité associée des cultures, l'amélioration de la structure des sols sont autant de pratiques qui sont promues. Ces pratiques sont en droite ligne avec les principes écologiques de l'agriculture et veillent à une utilisation régénérative des ressources naturelles et des services écosystémiques, tout en répondant au besoin de systèmes alimentaires dans lesquels les bénéficiaires peuvent exercer un choix quant aux aliments qu'ils consomment et à la manière dont ceux-ci sont produits. Les pratiques dans les JN tiennent compte des savoirs locaux et des valeurs culturelles tout en adoptant une approche réfléchie et itérative qui favorise un co-apprentissage entre acteurs, ainsi qu'une diffusion horizontale des connaissances entre les bénéficiaires ou d'autres acteurs tout au long de la filière alimentaire.

3.2. Cadres règlementaires et politiques et montage institutionnel du PFNL3

3.2.1. Cadres règlementaires et politiques

Les interventions du PFNL ont contribué à l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles en particulier celles pourvoyeuses de PFNL. En effet, plusieurs actions ont permis la création de nouvelles pépinières forestières, l'appui à la transplantation des plantules de Moringa et baobabs issus des Jardins Nutritifs, et la création de nouveaux sites de production collectifs et individuels. Le PFNL3 a entraîné des changements de comportement dans la consommation des PFNL notamment les feuilles de moringa et de baobab. Par exemple, on constate que les plats à base de PFNL sont de plus en plus servis lors des pauses déjeuners durant les ateliers. Également, il y a de plus en plus d'engouement des communautés autour des kiosques PFNL et des stands lors des foires.

Le programme PFNL3 a soutenu les institutions et autorités compétentes dans la création d'un environnement favorable au développement et à la croissance des plantes alimentaires en :

- Renforçant les capacités des acteurs du secteur des PFNL, notamment les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les organisations professionnelles, les services techniques et les collectivités territoriales ;
- Accompagnant les groupements et coopératives de producteurs et transformateurs de PFNL à se conformer à la loi OHADA ;
- Appuyant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de plans d'action, de normes et de réglementations favorables aux PFNL ;
- Accompagnant le ministère de l'environnement à l'élaboration et l'adoption de textes règlementaires visant la gestion et l'exploitation durable des PFNL à travers des arrêtés

et des décrets toujours en cours de validation (le côté réglementaire relatif au PFNL est très insuffisant, exploitation à ciel ouvert) ;

- Participant à l'élaboration des textes au niveau de la direction des affaires juridiques et contentieux du ministère de l'environnement.
- Facilitant l'accès au financement, aux marchés, aux informations et aux services de conseil pour les entreprises de PFNL, en développant des partenariats avec les institutions financières, les plateformes de commercialisation, les médias et les prestataires de services.

3.2.2. Montage institutionnel et du mode opératoire du programme

Les personnes interviewées ont une très bonne appréciation du montage institutionnel du projet PFNL3 car les acteurs sont au cœur du dispositif de gestion du projet. Plusieurs structures publiques, ONG et associations ont été impliquées et des protocoles d'accord ont été signés avec l'agence d'exécution du projet. De même, un comité de revue et un comité de gestion existent ; ce qui permet aux différents acteurs de se concerter et de suivre la mise en œuvre des activités.

De manière globale, le montage institutionnel et organisationnel pour la mise en œuvre du PFNL3 a été jugé pertinent et efficace, car il replace les acteurs au centre et positionne les différents acteurs dans leurs rôles. Cependant les formes de partenariat restent diverses d'un partenaire à un autre (selon TdR et contrat direct). Cette diversité a été malheureusement mal comprise par certaines parties prenantes qui trouvent que tous les partenaires de mise en œuvre ne sont pas traités sur un pied d'égalité. En effet, il a été fait cas par certains acteurs de lourdeur administrative pour la réalisation de leurs activités dans les régions (envoi de TdRs de la région vers Tree Aid à Ouaga pour validation et ensuite déblocage des fonds sous forme de chèque qui est parfois envoyé par les transporteurs). Aussi, la non implication des autorités coutumières a été soulignée comme une des faiblesses du montage du projet car leur implication aurait pu résoudre certaines difficultés rencontrées notamment en termes de sécurisation foncière.

Nonobstant ces quelques insuffisances, l'évaluation du projet PFNL3 par le MEEA en 2022 a permis d'attribuer au projet une note globale de 45.5/50 ; ce qui le classe comme un projet vert de premier rang.

Pour ce qui est de la qualité de la conception du programme, la plupart des acteurs interviewés ont apprécié le montage institutionnel et organisationnel du PFNL3. La théorie du changement du programme est assez claire pour les parties prenantes et les indicateurs sont précis et mesurables.

3.3. Résultats immédiats atteints par le PFNL3

En lien avec les résultats immédiats du programme, le cadre logique a constitué la base pour apprécier les progrès sur ces différents indicateurs en exploitant les rapports périodiques et les données collectées. L'équipe de consultants a évalué la contribution du programme aux changements et à la création des dynamiques économiques locales au profit des populations rurales et péri-urbaines, en particulier les jeunes, les femmes et les PDI par le biais de la valorisation des PFNL.

3.3.1. Taux globaux d'exécution physique PFNL3 de 2021 à 2023

Le taux d'exécution physique global du projet est estimé à 83.07% sur la période de 2021 au premier semestre de 2023. Dans le temps, les taux annuels sont respectivement de 77%, 84,75% et 47,5% en 2021, 2022 et au premier semestre de 2023. La figure 1 présente le taux d'exécution

du projet par outcome. Pour les deux premières années (2021 et 2022), on note que le taux d'exécution de chaque outcome est toujours supérieur à 70%, excepté celui du outcome 3 en 2021 où le taux était à 54%. Pour le premier semestre de 2023, les taux d'exécution des trois outcomes étaient supérieurs à 40%, ce qui traduit une bonne performance dans la réalisation des activités du projet.

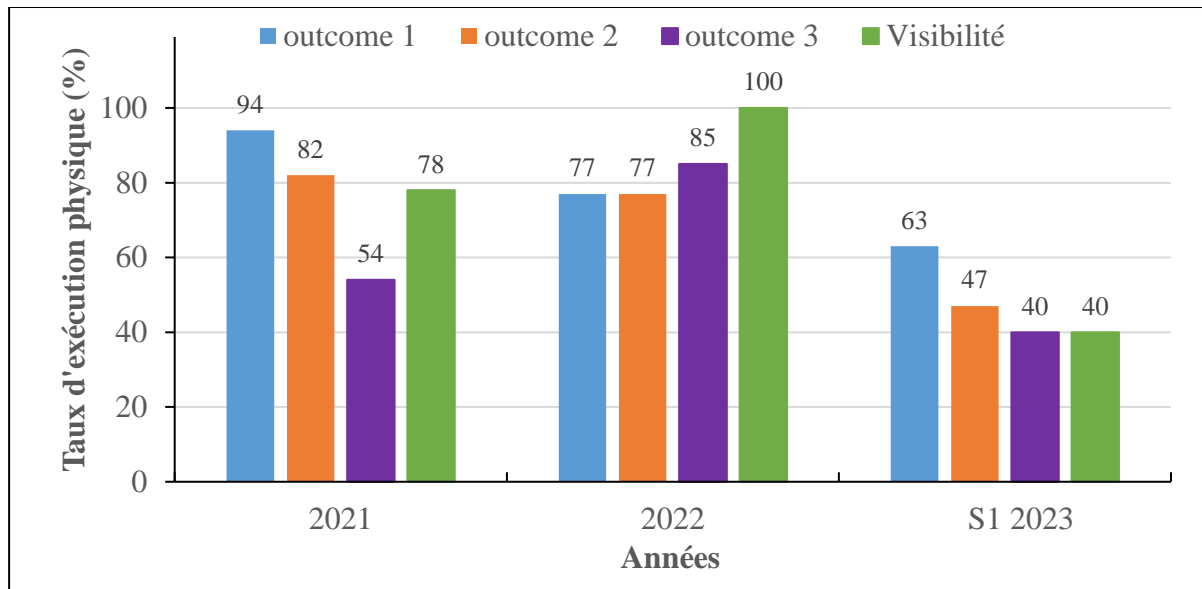


Figure 1 : Taux d'exécution physique des activités du PFNL3 par outcome

3.3.2. Analyse des taux d'exécution physique par outcome du PFNL3 de 2021 à 2023

➤ Evaluation des performances de outcome 1.

En rappel, le résultat 1 du PFNL3 stipule que les ménages ruraux et périurbains y compris les personnes déplacées internes, les femmes et les jeunes accroissent leur production, leur consommation en PFNL et leur résilience aux chocs climatiques et sécuritaires autour des systèmes de production diversifiés et durables. Ce résultat traite du nexus humanitaire – développement.

Le premier résultat immédiat en lien avec cet outcome, était que les capacités techniques et organisationnelles des exploitants de PFNL (ménages et leurs organisations + écoles, CSPS, MAC) sont renforcées. Cet objectif de résultat a été atteint à 93% sur la période 2021-2023 selon les rapports d'activités du programme. Cependant la création de nouvelles pépinières (1/4ha) forestières notamment dans la région du sahel avec un taux de réalisation de 67% est l'activité la moins performante sous cet output.

S'agissant de l'accroissement des espaces de production (site de production, parc de conservation des espèces pourvoyeuses PFNL, etc.) des PFNL, cet output a été réalisé à 76% sur les deux premières années (2021 et 2022). Bien que ce taux soit appréciable, la création des nouveaux sites collectifs et individuels de production (RNA, MED, Plantations) et surtout la délimitation consensuelle et le géoréférencement des limites de chaque site et son bornage restent des activités à performance mitigée (environ 65%) de réalisation. Au regard de l'importance de l'accroissement des espaces de production pour la chaîne de valeur des PFNL, les deux activités ci-dessus mentionnées devraient recevoir une attention particulière au cours de la dernière année de mise en œuvre du programme.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gestion du potentiel forestier pourvoyeur de PFNL, son niveau de réalisation est de 72%. Les points d'attention en lien avec cet output sont la diffusion de recueil de bonnes pratiques sur les techniques et modes d'exploitation durable des PFNL, activité réalisée à seulement 50% en 2021, la formation des représentants des nouveaux bénéficiaires de JN en technique de production et sur la gestion phytosanitaire, les techniques de récolte et gestion post récolte, réalisée à seulement 32% au cours de l'année 2022.

Le résultat immédiat du programme visant l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables a été atteint à seulement 60% après 2.5 années de mise en œuvre. Les activités en lien avec cet output qui sont restées en souffrance sont surtout l'organisation de sessions de formation des opérateurs des kiosques/restaurants locaux à la préparation de mets à base de PFNL (0%) et l'élaboration et la diffusion d'un recueil de mets à base de PFNL (25%).

Pour ce qui est de l'apport d'assistance humanitaire appropriée aux PDI et à leurs hôtes dans les zones ciblées, les activités prévues ont été entièrement réalisées (100%) tout comme les actions d'atténuation des impacts négatifs liés à la présence des PDI et à leurs activités dans les zones d'intervention du programme. Cependant, les activités en lien avec la production des jardins nutritifs incluant des produits maraîchers et leur consommation par les PDI et leurs hôtes dans les zones ciblées ont été réalisées à 72%. La raison de ce taux relativement bas est la faible réalisation des activités de renforcement des capacités des groupes de travail –PDI et hôtes - en matière de production et de gestion des jardins nutritifs et des produits maraîchers (54% en 2022).

Parlant des appuis à la transformation et la commercialisation des produits des JN promues par les PDI et leurs hôtes, ils ont été assurés à seulement 58%. Les efforts à faire en matière d'appui concernent la récolte des produits des JN et maraîchers et leur conservation ainsi que la transformation et la commercialisation des produits des JN et produits maraîchers.

➤ *Evaluation des performances de outcome 2*

Le résultat 2 du PFNL3 vise l'amélioration de la compétitivité et un meilleur accès aux financements et aux marchés par les transformatrices, leurs organisations et les entreprises PFNL, grâce à un marketing approprié pour les différents produits.

Pour atteindre ce résultat, il est prévu que les entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL améliorent le marketing de leurs produits. Les activités soutenant ce résultat ont été réalisées à 88% selon les données contenues dans les rapports d'activités. Toutefois la réalisation des affichages de mets à base de PFNL (posters géants sur panneaux publicitaires) dans les chefs-lieux des zones d'intervention et dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui avait été planifiée n'a pas été effective en 2022 (0%). Cette activité devrait être un point d'attention au cours de la dernière année du PFNL3 car elle viendrait soutenir durablement l'intensification en cours de la mise en marché des produits des entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL.

Aussi, la formation des acteurs sur la responsabilité sociétale des entreprises reste toujours une préoccupation toute comme l'amélioration de la transformation et de la qualité des produits par les entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL et leurs organisations restent des activités dont le niveau de mise en œuvre est loin en deçà des attentes.

De façon spécifique le faible niveau de réalisation des activités ci-dessous a retenu l'attention lors de l'évaluation :

- Accompagner les unités de transformation à la mise à niveau des process et technologies de transformation (14%) ;

- Assurer le diagnostic conseil aux unités de transformation sur la démarche qualité (50%) ;
- Appuyer l'élaboration de manuel qualité au profit des unités de transformation de PFNL (50%) ;
- Former les OP et unités équipées à la maîtrise des équipements et des technologies (0%) ;
- Acquérir les normes NBF sur les PFNL pour la distribution aux acteurs concernés (0%)
- Faciliter la certification des meilleurs produits à base de PFNL, selon les normes NBF (0%).

Pour ce qui est de la mise en place de bases d'un partenariat durable entre les acteurs du domaine des PFNL et les prestataires de services financiers (PSF), le niveau de réalisation des activités est excellent (100%) grâce notamment à l'organisation d'un atelier technique d'information et d'échanges sur les opportunités d'affaires dans le domaine des PFNL et la signature de protocoles de collaboration avec deux PSF. Ces protocoles ont permis aux prestataires de services financiers (Banques et SFD) de développer et d'instituer de nouveaux produits et outils financiers adaptés aux PFNL.

Néanmoins des efforts restent à faire pour renforcer les capacités des acteurs sur l'utilisation des produits, services et outils financiers adaptés aux besoins du domaine PFNL qui ont été développés et institués. Les activités ci-après qui n'ont pas connu un début d'exécution méritent une attention particulière du programme au cours de la dernière année :

- Former les acteurs à l'utilisation des produits et outils développés (classiques ou digitaux) ;
- Tenir un atelier bilan et d'ajustement des produits et outils développés (classiques ou digitaux) ;
- Assurer le suivi/accompagnement de la mise en place des produits, services et outils financiers.

Evaluation des performances de outcome 3

Les termes du résultat 3 stipulent que le gouvernement, les autorités locales et les organisations du domaine des PFNL, à travers un dispositif institutionnel et réglementaire opérationnel et dynamique, facilitent la valorisation, la diffusion des informations et assurent une gestion durable des ressources forestières dont les PFNL.

Le premier output soutenant cet outcome dont le niveau de réalisation a été évalué à 50% et 67% respectivement pour 2021 et 2022 était que les acteurs sont structurés à l'échelle régionale et nationale par filière PFNL retenue. Si la sélection des filières PFNL prioritaires par région concernées par la structuration a été réalisée de façon satisfaisante, il est resté encore des efforts à faire dans l'accompagnement des organisations à la structuration et à la reconnaissance juridique en tant que coopérative et interprofession.

Quant à l'accroissement des performances professionnelles et de dialogue des filières à travers notamment le soutien à la fonctionnalité des organisations (Formation sur le fonctionnement des nouvelles structures, auto diagnostic de performance et mise en œuvre de formations de redressement), il a été constaté que très peu de choses ont été faites car le taux de réalisation des activités en lien avec la fonctionnalité des coopératives a été estimé à seulement 25%.

Le niveau de réalisation qui reste le plus préoccupant est en lien avec l'adoption de textes réglementaires adéquats pour la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et la gestion décentralisée des ressources forestières. Pour cet output, en dehors de la rencontre avec des responsables d'institutions pour présenter les potentialités des PFNL pour une prise en compte dans les marchés institutionnels qui a été organisée, les activités ci-après non pas connu de début d'exécution :

- Identifier et élaborer les textes réglementaires pertinents en vue de la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et de la consolidation de la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso ;
- Conduire des campagnes de plaidoyer en faveur de l'adoption et l'application de textes : prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels, gestion décentralisée des ressources forestières, transferts de compétences dans le domaine de l'environnement dont la gestion et valorisation des PFNL, au profit des collectivités territoriales en synergie avec le PGLRF.

Au niveau décentralisé, l'un des résultats attendus du PFL3 est l'adoption et la mise en œuvre de mesures pour la prise en compte de la valorisation des PFNL dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et Plans Annuels d'Investissement Communaux (PAIC). Cet output a été réalisé à 68% à travers notamment le renforcement de la prise en compte des PFNL dans l'élaboration et la mise en œuvre des PCD/PAIC. Néanmoins l'appui aux communes pilotes à la prise en compte des PFNL dans les Plans Annuels d'Investissement Communaux (PAIC) doit continuer au cours de la dernière année de mise en œuvre du programme.

Concernant le renforcement des capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre du programme en matière de promotion des PFNL, l'étude qui devrait évaluer les capacités actuelles des structures centrales impliquées dans la mise en œuvre du Programme au regard des enjeux et des missions du Burkina Faso en matière de promotion et de valorisation des PFNL et dégager les mesures de renforcement des capacités n'a pas été réalisée. Ce qui n'a pas permis l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités des structures centrales sur les thématiques en lien avec les PFNL. Il en est de même pour les formations sur les thématiques techniques de promotions/valorisations des PFNL dont le niveau de réalisation n'est que de moitié (50%).

Quant à la mise en œuvre d'un mécanisme de collecte et de suivi des données statistiques en matière de PFNL un système de collecte et de suivi des données faisant appel à une synergie d'actions entre acteurs intervenant dans le domaine a été élaboré mais la mise en place d'un dispositif continu de suivi des données statistiques en matière de PFNL reste encore une action en attente.

Enfin, le niveau de réalisation en dents de scie de l'appui institutionnel aux partenaires opérationnels a retenu l'attention des évaluateurs. Il est vivement recommandé que les rencontres régionales de planification et bilan des acteurs terrain soient rigoureusement respectées aussi bien du point de vue calendrier que de l'implication des parties prenantes pertinentes.

Les détails de l'évolution du niveau de réalisation dans le temps des différents outputs ainsi que des activités y afférentes sont présentés dans l'annexe 2.

3.3.3. Analyse des données quantitatives collectées auprès des bénéficiaires du PFNL3

Outre l'analyse des rapports d'activités, l'évaluation actuelle a aussi procédé à la collecte de données quantitatives auprès des bénéficiaires finaux du programme. Ces données quantitatives collectées pour les années 2021, 2022 et 2023 auprès de 180 bénéficiaires (productrices et transformatrices) dans quatre régions (Centre Nord, Centre Ouest, Nord et Sud-Ouest) sont en lien avec : (i) les quantités de Moringa et de Baobab produites, consommées, vendues, et transformées, (ii) le revenu moyen issu de la vente de feuilles de Moringa et de Baobab, (iii) le nombre moyen de plants produit et le revenu issu de leur vente par jardin et par espèce, (iv) Quantité de PFNL transformée et vendue (v) les revenus et charges des d'unités de production ou de transformation.

Il est important de signaler que les données collectées auprès des différents bénéficiaires sont des données déclaratives qui peuvent avoir des limites du fait de l'oubli et de la sincérité des personnes enquêtées. En dépit de ces limites inhérentes à toute activité de recherche les données obtenues constituent des bases solides pour des analyses objectives sur les résultats atteints par le PFNL3.

La production de feuilles de moringa et de baobab dans les jardins nutritifs constitue l'innovation majeure introduite par le programme pour accroître la production de PFNL. Dans les tableaux 1 et 2 qui suivent sont consignées les quantités de feuilles de moringa et de baobab produites, consommées, vendues, et transformées par les bénéficiaires dans les jardins nutritifs entre 2021 et 2023 dans les cinq régions d'intervention du programme.

Tableau 2: Quantités moyennes (en kg), de feuilles de moringa produites, consommées, vendues, et transformées par les bénéficiaires d'un jardin nutritif entre 2021 et 2023 dans les régions d'intervention du PFNL3.

Région	Années	Quantité de feuilles produite (kg)	Quantité de feuilles consommée (Kg)	Quantité de feuilles vendue (kg)	Quantité de feuilles transformée (kg)
Centre-Nord	2021	145,38	73,1	50,16	22,12
	2022	343,33	100,95	160,06	82,32
	2023	282,67	136,95	136,81	8,91
Centre-Ouest	2021	63,86	52,29	8,57	3
	2022	130,75	80,06	39,14	11,55
	2023	170,78	84,06	61,13	25,59
Nord	2021	173,13	73,13	87,50	12,50
	2022	206,46	108,33	88,13	10,00
	2023	206,83	114,54	43,75	48,54
Sud-Ouest	2021	131,46	121,23	157,69	131,46
	2022	382,41	386,67	40,11	382,41
	2023	341,27	409,33	5,53	341,27
Sahel	2021	100	50	50	0
	2022	210,5	79,5	131	0
	2023	137	65	72	0



Photo 1. Collecte de feuilles de Moringa dans un jardin nutritif

Tableau 3 : Quantité moyenne (en kg), de feuilles de Baobab produites, consommées, vendues, et transformées par les bénéficiaires d'un jardin nutritif entre 2021 et 2023 dans les régions d'intervention du PFNL3

Région	Années	Quantité de feuilles produite (kg)	Quantité de feuilles consommée (Kg)	Quantité de feuilles vendue (kg)	Quantité de feuilles transformée (kg)
Centre-Nord	2021	122,1	43,51	34,31	44,28
	2022	338,81	144,62	160,29	33,9
	2023	238	119,76	107,05	11,19
Centre-Ouest	2021	98,86	93,14	5,72	0
	2022	186,17	136,05	39,1	11,02
	2023	238,41	151,64	54,77	32
Nord	2021	325,71	75,42	250	0,29
	2022	603,88	126,04	333,63	144,21
	2023	523,16	160,17	282,08	80,91
Sud-Ouest	2021	503,31	142,46	302,08	58,77
	2022	898,11	193,37	495,27	209,47
	2023	750,12	184,93	457	108,19
Sahel	2021	70	70	0	0
	2022	61,5	37,1	24,4	0
	2023	51,2	26,8	24,4	0



Photo 2. Collecte de feuilles de Baobab dans un jardin nutritif

La tendance de la production de feuilles aussi bien de Moringa (tableau 1) que de Baobab (tableau 2) a été à la hausse dans le temps (2021-2023) quelle que soit la région d'intervention considérée. En termes de quantité, la production de feuilles de Baobab a été supérieure à celle du Moringa au cours des trois années dans trois régions (Centre-Ouest, Nord et Sud-Ouest) tandis que dans les deux autres régions (Centre-Nord et Sahel) c'est l'inverse qui a été observé avec la production moyenne de feuilles de Moringa qui est supérieure à celle de feuilles de Baobab au fil du temps. Des cinq régions d'intervention du programme la région du Sud-Ouest est celle qui a produit plus de feuilles de moringa et de baobab au cours des trois années d'intervention du programme notamment en 2022 et 2023. Les bonnes conditions pluviométriques dans la région du Sud-Ouest auxquelles s'ajoutent les mesures d'accompagnement dans le cadre du phasing out du PFNL3 dans cette région qui avait été planifié pour fin 2022 et finalement repoussé à fin 2023 pourraient être les raisons de ces performances déclarées pour

la région. Parlant de l'utilisation des feuilles produites, les données indiquent des proportions moyennes similaires de 50%, 41% et 9% pour Moringa et de 48%, 41% et 11% pour le Baobab respectivement pour les quantités de feuilles consommées, vendues et transformées (tableau 1 et tableau 2).

Tout comme la production, la tendance des revenus issus de la vente des feuilles de Moringa et de Baobab produites a été à la hausse dans le temps sur la période 2021-2023 (Figure 2). En effet le revenu moyen par producteur bénéficiaire de jardin nutritif a doublé pour les deux espèces entre 2021 et 2023 passant de 76 801 FCFA à 158 230 FCFA et de 66 660 FCFA à 140 903 FCFA respectivement pour les feuilles de Moringa et de Baobab. En termes de volumes financiers les producteurs.trices de la région du Centre Nord sont ceux.celles qui ont déclaré avoir généré le maximum de revenus issus de la vente des feuilles de Moringa et de Baobab suivis par les producteurs.trices de la région du Sud-Ouest et ce pendant les trois années successives (2021-2023) couvertes par la présente évaluation.

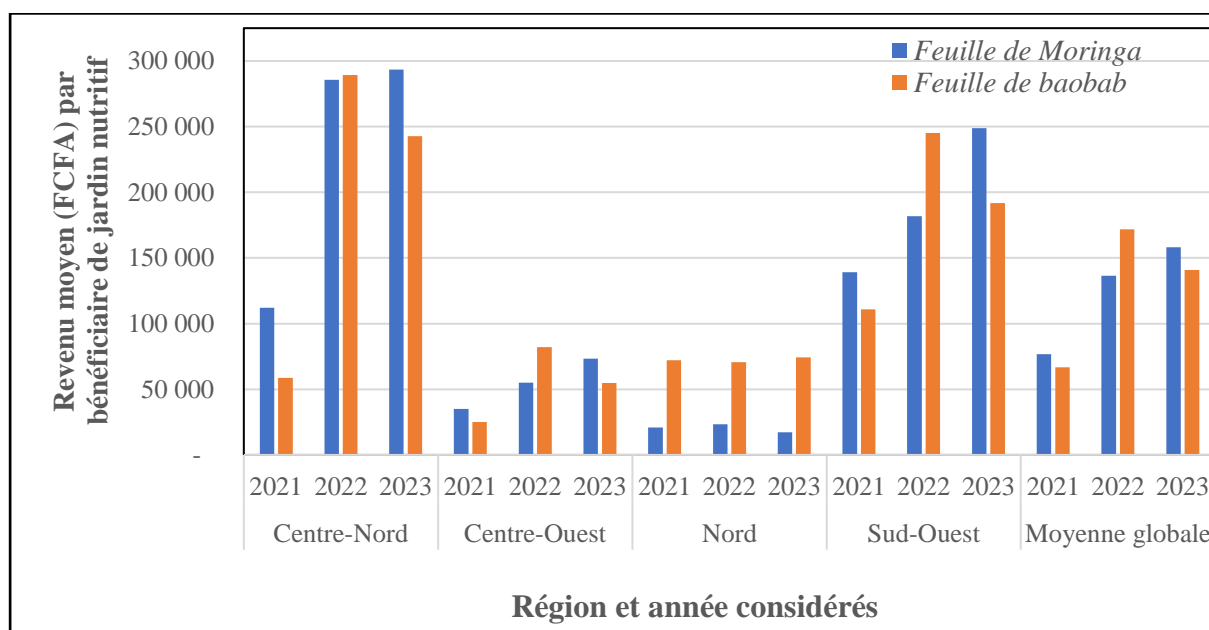


Figure 2. Revenu moyen (FCFA) par bénéficiaire de jardin nutritif issu de la vente de feuilles de moringa et de baobab sur la période 2021-2023 dans les quatre régions d'intervention

En sus de la production des feuilles, la production de plants de Moringa et de Baobab était l'une des actions soutenues par le programme. Cette production de plants devrait d'une part diversifier les sources de revenus des producteurs.trices et d'autre part permettre des opérations de reboisement en vue d'accroître et de pérenniser les sources de production des PFNL. La figure 3 ci-dessous illustre les quantités de plants des deux espèces produites au cours des trois années de mise en œuvre du programme dans les quatre principales régions de mise en œuvre.

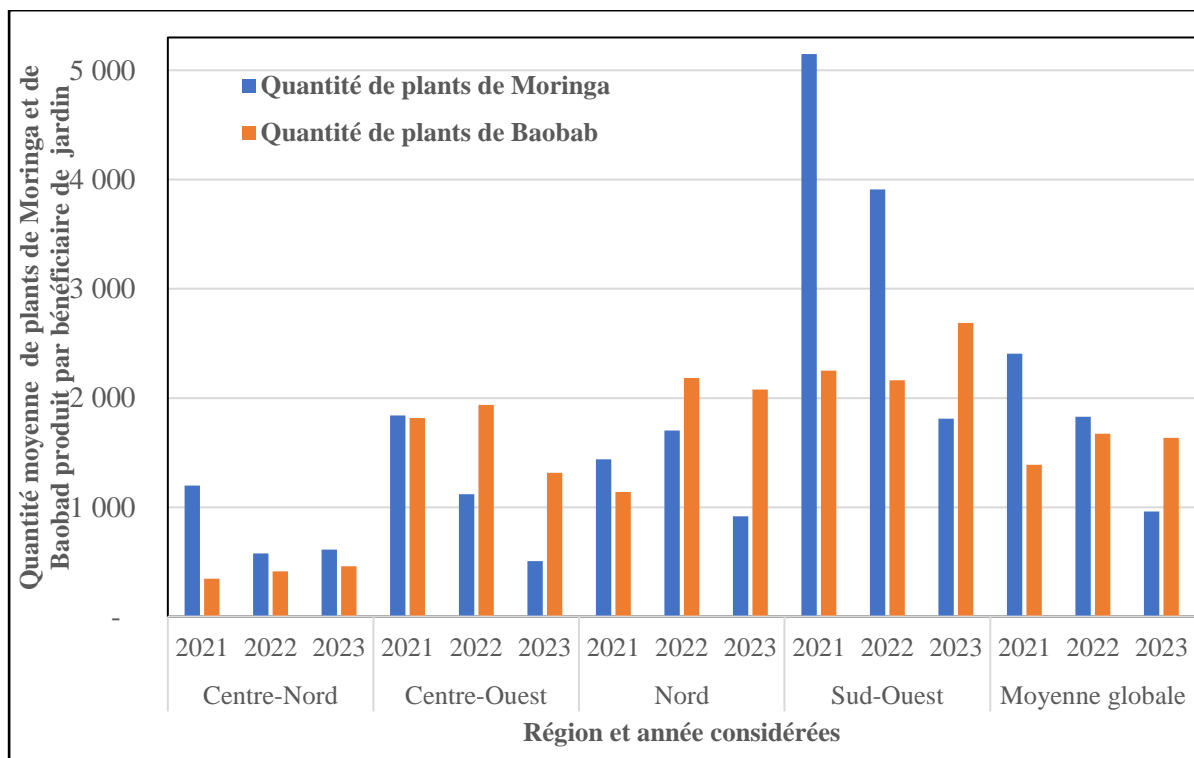


Figure 3. Quantités moyennes de plants de moringa et de baobab produites entre 2021 et 2023 par jardin dans les quatre principales régions d'intervention du PFNL3.

L'analyse des quantités de plants produites montrent une moyenne à la baisse pour les plants de Moringa et une moyenne à la hausse pour les plants de Baobab sur la période 2021-2023. Ces deux tendances sont observées au niveau des quatre régions (Figure 3). Le fait marquant dans la production des plants ce sont les quantités exceptionnelles de plants de moringa déclarées dans la région du Sud-Ouest pour les années 2021 (plus de 5000 pieds) et 2022 (presque 4 000 pieds). Les conditions climatiques plutôt favorables de cette région seraient la principale raison de cette production de grand nombre de plants.

Une chose est de produire les plants mais une autre chose est de s'assurer que les plants produits ont servi leurs objectifs à savoir la vente pour augmenter et diversifier les revenus des producteurs.trices ou la transplantation en vue de renforcer les sources de production de PFNL.

Le revenu moyen issu des plants de Baobab est resté assez stable entre 350 000 et 370 000 FCFA tandis que celui issu de la vente des pieds de moringa lui a connu une baisse passant de 305 417 à 148 674 FCFA (plus de 50% de réduction) sur la période 2021 à 2023. Si ces variations peuvent être en partie justifiées par les tendances de la production de plants de ces espèces respectives ci-dessus décrites une analyse détaillée montre qu'il n'y a pas systématiquement une corrélation positive entre les quantités de plants produites et les revenus générés par les plants. En effet, si les quantités de plants produites déclarées pour les deux espèces dans la région du Sud-Ouest sont de loin supérieures à celles des autres régions (Figure 3), il se trouve qu'en termes de déclaration de revenus issus de la vente des plants c'est plutôt la région du Centre-Ouest qui arrive largement en tête de peloton (Figure 4). Cette contradiction apparente peut s'expliquer essentiellement par deux raisons : (1) le prix de vente du pied de moringa ou de baobab qui est variable d'une région à une autre en fonction de l'offre et de la demande et (2) la destination des plants produits qui peuvent être plus utilisés pour des opérations de reboisement que pour la vente. En tout état de cause, la rentabilité de la production des plants devrait constituer un point d'attention pour le PFNL3 car elle a un impact certain sur la durabilité de cette activité importante pour la diversification des sources de revenus des producteurs.trices et pour l'accroissement des sources de production de PFNL.

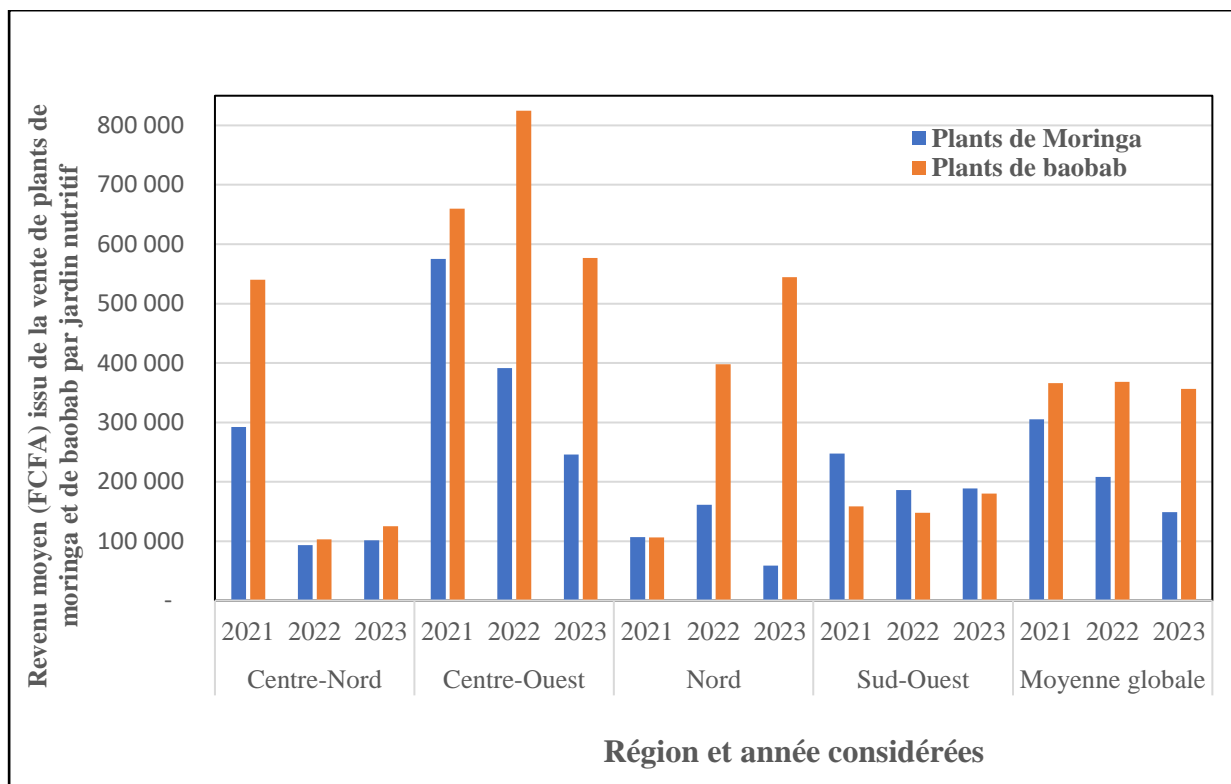


Figure 4. Revenu moyen (FCFA) par bénéficiaire de jardin nutritif issu de la vente des plants de moringa et de baobab sur la période 2021-2023 dans les quatre régions d'intervention

L'objectif ultime visé par le programme à travers l'accroissement de la production de feuilles et la production subséquente de plants de moringa et de baobab qui sont par la suite consommés ou vendus est l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires. Cette amélioration inclut l'aspect nutritif (consommation des feuilles produites ou des produits issus de la transformation) et un aspect accroissement de revenus grâce à la vente des PFNL. Pour apprécier le niveau d'atteinte de cet objectif, des données sur le revenu moyen par producteur.trice avant et après l'implémentation du PFNL3 ont été collectées. La synthèse de ces données est présentée dans la figure 5 ci-dessus.

Le revenu annuel moyen par producteur.trice avant et après l'implémentation du PFNL3 est très variable d'une région à une autre (Figure 5). Avec une moyenne globale de 84 108 FCFA il a connu une augmentation de 64% après les trois années de mise en œuvre du programme. Une analyse par région fait ressortir cependant une très grande disparité de ce taux d'accroissement du revenu annuel moyen allant de 11% (centre Ouest) à 189% (Sud-Ouest). Le taux d'accroissement, relativement faible, du revenu moyen au niveau du Centre Ouest peut se justifier en partie par le niveau relativement élevé (2 à 6 fois) du revenu moyen par producteur.trice avant la mise en œuvre du PFNL3 dans cette région car dans l'absolu cette région demeure celle qui a le revenu annuel moyen par producteur.trice avant et après implémentation du PFNL3 le plus élevé (Figure 5).

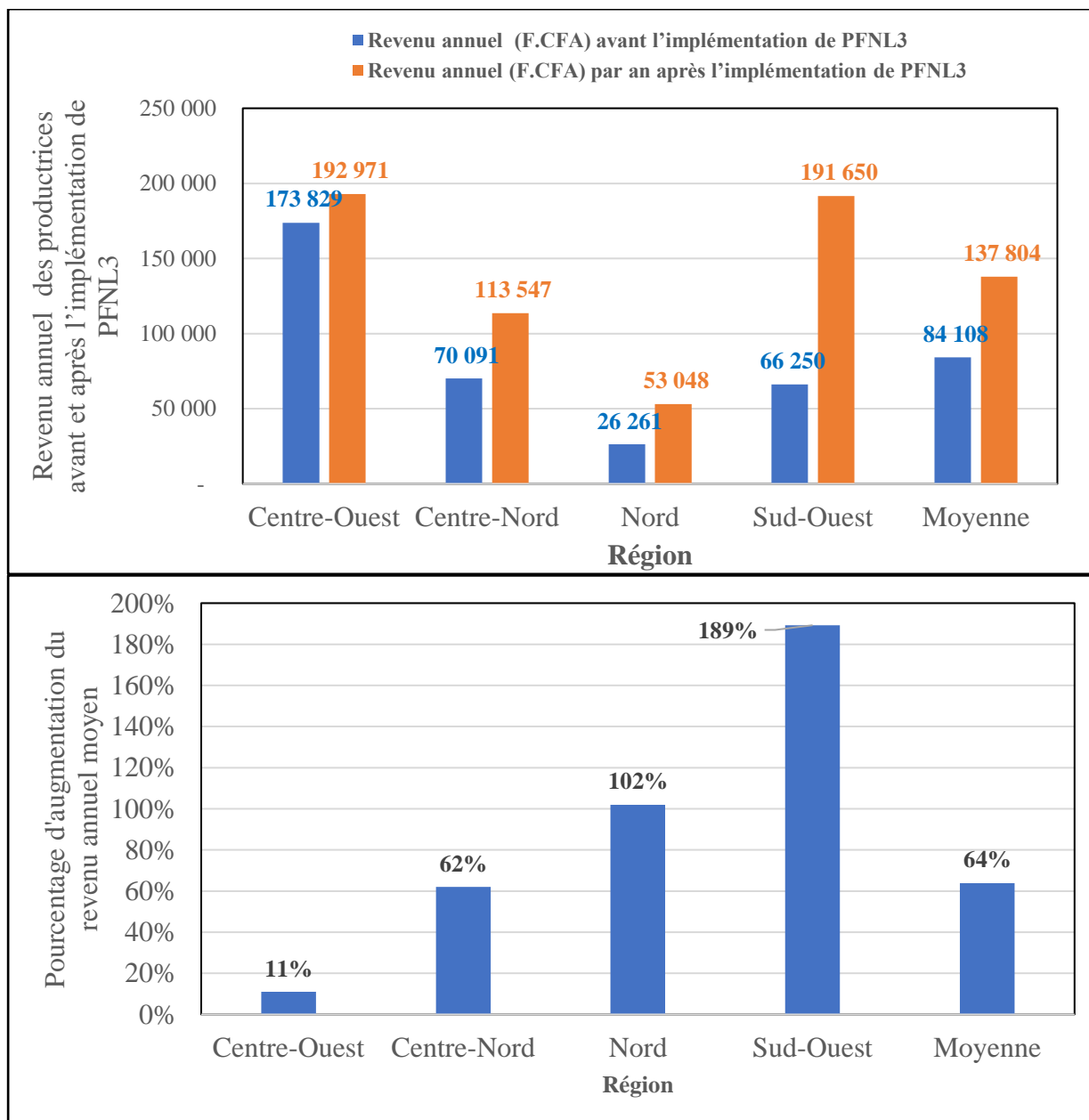


Figure 5. Revenu annuel moyen (FCFA) par producteur.trice avant et après l'implémentation de PFNL3 entre 2021 et 2023 dans les quatre régions d'intervention

Après la production les prochains maillons sur lesquels le programme PFNL3 a mis l'accent sont la transformation et la commercialisation ; le premier étant considéré comme un catalyseur du second car la transformation sensée ajoutée de la valeur aux produits et faciliter du même coup leur commercialisation. Les données dans le tableau 3 ci-dessus donnent un aperçu du niveau de vente des produits transformés dans les quatre principales régions d'intervention du PFNL3.

Il ressort des données collectées que le niveau de vente des produits transformés a été relativement stable dans trois des quatre régions sur la période 2021-2023. En effet des moyennes de 90%, 73% et 90% ont été déclarées comment pourcentages moyens de vente des produits transformés respectivement pour les régions du Centre Nord, du Centre Ouest et du Nord. Ces valeurs montrent que les produits transformés sont majoritairement destinés à la vente dans ces régions. Pour la région du Sud-Ouest une proportion de vente relativement faible des produits transformés (48%) a été déclarée pour l'année 2022. Ce taux de vente contraste

avec les taux de 92% et 90% déclarés pour les années 2021 et 2023. En termes de quantité de PFNL transformée c'est aussi cette année 2022 qui détient le plus bas score qui est de 2 à 5 fois moindre que les quantités transformées les autres années (tableau 3). Une baisse globale de performance dans cette région en 2022 pourrait donc expliquer ces écarts.

La transformation est vivement soutenue par le programme afin d'ajouter de la valeur aux PFNL mais cette transformation a un coût qu'il va falloir prendre en compte dans l'estimation des bénéfices de ce maillon de la chaîne de valeurs. C'est ainsi qu'au cours de la présente évaluation, il a été procédé à la collecte d'information sur le revenu moyen annuel issu de la vente des produits transformés et la charge annuelle moyenne de fonctionnement par unité de transformation dans quatre des cinq régions de mise en œuvre. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 4 : Quantités moyennes de PFNL transformées et vendues entre 2021 et 2023 par région

Région	Années	Quantité moyenne de PFNL3 transformé (en Kg)	Quantité moyenne de PFNL3 vendu (en Kg)	Ratio vendu sur transformé
Centre-Nord	2021	774	693	90%
	2022	714	639	89%
	2023	421	382	91%
Centre-Ouest	2021	2 720	1 972	73%
	2022	2 511	1 798	72%
	2023	2 843	2 115	74%
Nord	2021	741	720	97%
	2022	1 067	1 035	97%
	2023	1 940	1 468	76%
Sud-Ouest	2021	20 784	19 210	92%
	2022	9 453	4 564	48%
	2023	45 667	40 946	90%
Moyenne globale	2021	6 255	5 649	90%
	2022	3 436	2 009	58%
	2023	12 718	11 228	88%

Les chiffres d'affaires des unités de transformations sont très variables d'une région à une autre selon les chiffres déclarés par les personnes enquêtées au cours de la présente évaluation. Les unités du Sud-Ouest ont des chiffres d'affaires 3 à 5 fois plus élevés que celles des autres régions (tableau 4). En dépit de cette variation les rapports entre charge de l'unité de transformation et revenu issu de la vente des produits transformés indiquent des proportions assez comparables dans les régions au cours des trois années de mise en œuvre du PFNL3 à l'exception de la région du Nord où des charges de fonctionnement relativement basses ont été enregistrées pour les années 2021 (22%) et 2023 (32%). Des ratios moyens charge/revenu de 42%, 47% et 44% ont été déclarés respectivement pour 2021, 2022 et 2023 (tableau 4). La région du Centre Ouest semble celle qui a le ratio charge/revenu moyen pour les trois années le plus élevé avec 53% tandis que la région du Nord détient le ratio moyen sur la même période le plus bas avec 33%.

Tableau 5 : Revenu moyen annuel issu de la vente des produits transformés et charge annuelle moyenne de fonctionnement par unité de transformation dans les quatre régions

Région	Années	Revenu issu de la vente des produits transformés	Charge de l'unité de transformation	Pourcentage des charges
Centre-Nord	2021	2 061 765	912 059	44%
	2022	1 701 471	639 265	38%
	2023	1 171 647	490 882	42%
Centre-Ouest	2021	3 507 000	1 780 000	51%
	2022	2 982 636	1 710 909	57%
	2023	3 628 212	1 814 545	50%
Nord	2021	856 706	190 294	22%
	2022	1 105 265	500 447	45%
	2023	1 871 000	600 118	32%
Sud-Ouest	2021	9 749 164	3 856 587	40%
	2022	6 662 708	2 964 050	44%
	2023	11 345 733	4 985 541	44%
Moyenne globale	2021	4 043 659	1 684 735	42%
	2022	3 113 020	1 453 668	47%
	2023	4 504 148	1 972 772	44%



Photo 3. Etalage de PFNL transformés dans une alimentation (gauche) et dans une boutique de PFNL (droite).

Une analyse poussée des raisons derrière ces chiffres pourrait aboutir à des leçons apprises utiles pour la suite des activités des unités de transformation y compris après la fin du PFNL3. La dernière question pour laquelle des données quantitatives ont été collectées concernait le niveau de revenu des transformatrices.teurs avant et après l'implémentation du PFNL3. Les

résultats obtenus à cette question dans les quatre principales régions d'intervention ont servi à construire la figure 6 ci-dessous.

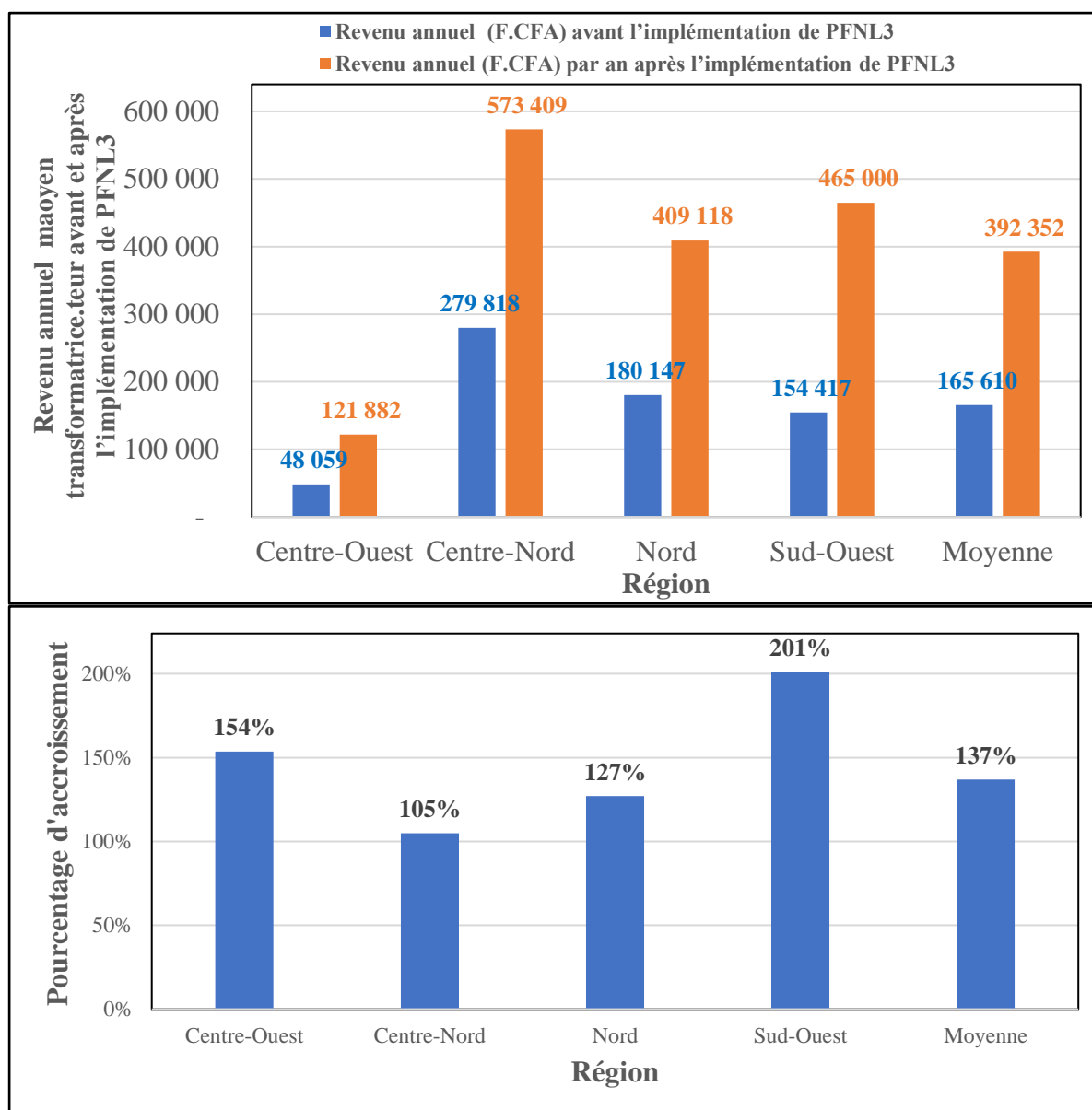


Figure 6. Revenu annuel moyen (FCFA) par transformateur avant et après l'implémentation de PFNL3 entre 2021 et 2023 dans les quatre régions d'intervention

Le revenu annuel moyen par transformateur avant et après l'implémentation du PFNL3 est très variable d'une région à une autre (Figure 6). Avec une moyenne globale de 165 610 FCFA il a connu une augmentation de 137% après les trois années de mise en œuvre du programme pour passer à 392 352 FCFA. L'analyse par région montre une très variabilité de ce taux d'accroissement du revenu annuel moyen allant de 105% (Centre Nord) à 201% (Sud-Ouest). Ces taux confirment tout le bénéfice que les producteurs.trices gagneraient à faire passer leurs différents produits par l'étape transformation avant sa commercialisation ou simplement avant son utilisation. Cependant, le nombre de personnes travaillant au niveau des différentes unités de transformation est un facteur à prendre en compte pour déterminer pour l'amélioration réelle de revenu par bénéficiaire. Une étude pour mieux préciser les paramètres de rentabilité des unités de transformation par région serait judicieuse si cela n'est pas encore fait.



Photo 4. Vue d'un kiosque de vente construit dans le cadre du PFNL3

3.4.Recommandations réalisables pour la dernière année du programme

Au regard des résultats immédiats obtenus par le programme tels que développés au niveau du point 3.3, les recommandations ci-après classées par domaine et par ordre prioritaire sont à considérer pour dernière année du programme.

Tableau 6. Domaines et actions prioritaires recommandées pour la dernière année du PFNL3

Ordre	Domaine	Actions prioritaires recommandées
1.	Sécurisation foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et mettre en œuvre un plan de pérennisation des JN mis en place. - Intégrer nécessairement dans la sécurisation de chaque site sa limitation consensuelle et son géo référencement des limites ainsi que son bornage
2.	Usages multiples de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser dans la mesure du possible des sources d'eau permanentes dans les jardins nutritifs dynamiques ; - Promouvoir les usages multiples de l'eau et assurer le fonctionnement des JN en toute saison en vue de leur pérennisation - Renforcer les capacités des groupes de travail PDI et hôtes en matière de production et de gestion des jardins nutritifs et des produits maraîchers, de conservation ainsi que de transformation et de commercialisation des produits des JN et produits maraîchers
3.	Capitalisation des acquis du PFNL3	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer la procédure de clôture du projet PFNL3 qui devrait inclure une capitalisation en bonne et due forme des expériences et bonnes pratiques acquises au cours de la mise en œuvre du programme PFNL
4.	Renforcement de capacités des Unités de transformation	<ul style="list-style-type: none"> - Former les organisations de producteurs bénéficiaires des unités équipées à la maîtrise des équipements et des technologies ; - Faciliter la certification des meilleurs produits à base de PFNL, selon les normes NBF si la valeur ajoutée de certification de ces produits est certaines et avérée

Outre les quatre recommandations ci-dessus certaines activités dont les taux de réalisation sont loin d'être satisfaisant méritent également une attention particulière au cours de la dernière année de mise en œuvre du programme. Ce sont :

➤ ***Sous l'outcome 1.***

- La diffusion de recueils de bonnes pratiques sur les techniques et modes d'exploitation durable des PFNL ;
- La formation des représentants des nouveaux bénéficiaires de JN en technique de production et sur la gestion phytosanitaire, les techniques de récolte et gestion post récolte sont à activités ;
- L'organisation de sessions de formation des opérateurs des kiosques/restaurants locaux à la préparation de mets à base de PFNL et l'élaboration et la diffusion d'un recueil de mets à base de PFNL ;
- Le renforcement des capacités des groupes de travail –PDI et hôtes - en matière de production et de gestion des jardins nutritifs et des produits maraîchers, de conservation ainsi que de transformation et de commercialisation des produits des JN et produits maraîchers.

➤ ***Sous l'outcome 2***

- Réalisation des affichages de mets à base de PFNL (posters géants sur panneaux publicitaires) dans les chefs-lieux des zones d'intervention et dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- Formation des acteurs sur la responsabilité sociétale des entreprises ;
- Diagnostic conseil des unités de transformation sur la démarche qualité et appui à l'élaboration de manuel qualité au profit des unités de transformation de PFNL ;
- Assurance du suivi/accompagnement de la mise en place des produits, services et outils financiers.

➤ ***Sous l'outcome 3***

- Identifier et élaborer les textes réglementaires pertinents en vue de la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et de la consolidation de la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso ;
- Conduire des campagnes de plaidoyer en faveur de l'adoption et l'application de textes : prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels, gestion décentralisée des ressources forestières, transferts de compétences dans le domaine de l'environnement dont la gestion et valorisation des PFNL, au profit des collectivités territoriales en synergie avec le PGLRF.

3.5. Forces et Faiblesses du programme

Les résultats des enquêtes auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre de PFNL ont montré que le programme dispose de plusieurs forces mais aussi des faibles qui sont synthétisées dans le tableau 7 qui suit.

Tableau 7. Principales forces et faiblesses du PFNL3

Forces	Faiblesses
<p>➤ Politiques nationales et sectorielles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alignement et la cohérence avec les politiques nationales et les stratégies sectorielles en matière de gestion des ressources forestières, de développement durable, de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'entrepreneuriat ; - La prise en compte des PFNL dans l'élaboration des Plans Communaux de développement (PCD). 	<p>➤ Aspects réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le retard dans la prise de textes réglementaires et juridiques régissant l'exploitation des PFNL au niveau national (arrêtés, décret d'application) ; - L'absence de réglementation légale pour l'accès au foncier par les bénéficiaires. On note une insécurité foncière caractérisée par des retraits fréquents de sites de JN par les propriétaires terriens.
<p>➤ Arrangement institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approche multi-acteurs faisant intervenir plusieurs acteurs techniques, opérationnels et stratégiques pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires ; - La prise en compte des besoins réels et des attentes des bénéficiaires, ainsi que des opportunités et des contraintes du contexte socio-économique et environnemental ; - L'engagement des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre du programme. 	<p>➤ Planification des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le non-respect de la planification par certains acteurs du programme, ce qui compromet la réalisation des activités des autres acteurs qui en dépendent ; - L'instabilité du personnel (point focaux) des STD au niveau des régions ; - L'insuffisance de communication dans le ciblage des bénéficiaires (on a souvent eu l'impression que l'approche du projet n'a pas été suffisamment expliqué aux bénéficiaires par les PO).
<p>➤ En lien avec les PFNL</p> <ul style="list-style-type: none"> - La promotion effective des PFNL, jadis négligés ou méconnus et « révolution » de la prise en compte des PFNL dans l'alimentation, surtout en ville ; - L'accroissement de la production des feuilles fraîches de moringa et de baobab au niveau des jardins nutritifs (installation de 39 JN PDI/HOTES) ; - La création des KIT PFNL pour l'assistance des personnes déplacées internes ainsi que leurs prises en compte à travers des jardins nutritifs dans les régions du Nord et du Centre-Nord (Région à forte concentration des personnes déplacées interne). 	<p>➤ Unités de transformation</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'insuffisance de ressources financières pour assurer un approvisionnement adéquat en matières premières des Unités de transformation pendant la période favorable ; - Le manque de local propre certaines coopératives pour l'installation des unités de transformation ; - La non fonctionnalité de certains équipements (chambre froide) et équipements inadaptés et de faible capacité de production ; - L'insuffisance d'eau et l'absence d'une aire de séchage approprié au niveau des Jardins nutritifs.
<p>➤ Partenariats mis en place</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne collaboration avec le ministère, les directions régionales, les partenaires opérationnels (PO) qui assurent le transfert sur le terrain ; - Amélioration de la cohésion sociale entre PDI et hôtes ; - La disponibilité et flexibilité du partenaire technique et financier via l'approche axée sur les résultats (par exemple la réaffectation des ressources pour offrir les forages) ; 	<p>➤ Partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> - La faible collaboration avec les CRA pour accompagner la structuration des acteurs depuis la phase 2 jusqu'à la phase ; - L'approche de ciblage des bénéficiaires qui est souvent remise en cause par certains acteurs au motif que ce ne sont pas toujours les plus dévoués et actifs qui sont choisis - Le manque de qualification et de motivation de certains acteurs locaux du secteur des PFNL, notamment les producteurs et les transformateurs.

Forces	Faiblesses
<p>➤ Renforcement des capacités des acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des compétences au niveau de chaque région, par exemple la formation des opérateurs des kiosques/restaurants locaux à la préparation de mets à base de PFNL, pouvant aider à faire face à d'autres défis en matière de sécurité alimentaire/nutritionnelle ; - Le renforcement des capacités des acteurs locaux des différents maillons des filières du secteur des PFNL. 	<p>➤ Communication et visibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dysfonctionnement au niveau de la communication si bien qu'on observe une faible médiatisation de certaines activités ; - La mauvaise compréhension des jardins nutritifs car certains bénéficiaires qui s'attendaient à des jardins maraichers.
<p>➤ Amélioration et diversification des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation des moyens d'existence à travers l'implantation des unités régionales pour une diversification d'activités économiques ; - L'amélioration de la qualité des produits et des revenus des bénéficiaires grâce aux équipements et formations ; - L'accroissement de la production par les JN et inclusion financière des acteurs des PFNL - La prise en compte des PDI dans le dispositif à travers l'acquisition de kit alimentaire à base de PFNL. 	

5.6. Bonnes et mauvaises pratiques du programme

Après trois années de mise en œuvre un certain nombre de bonnes pratiques ayant fortement contribué et/ou facilité l'atteinte des objectifs du programme ont été relevés par les acteurs.

Tableau 8. **Bonnes et mauvaises pratiques du PFNL3**

Bonnes pratiques	Mauvaises pratiques
L'implication de structures centrales (ABNORM, CEAS, IRSAT, DGEVCC, CNSF) dans la mise en œuvre du programme à travers la signature de conventions spécifiques avec certaines d'entre elles sur la base de leurs missions respectives	La mauvaise gestion de l'engouement dans certaines régions pour les activités de renforcement de capacités organisées dans le cadre du programme.
La délégation des activités de terrain à des partenaires opérationnels de proximité dont la bonne connaissance du terrain a permis de surmonter certains défis notamment sécuritaires et de mobilisation des acteurs	Le dysfonctionnement administratif caractérisé par une faible remontée des informations et une lourdeur administrative dans le système de déblocage des fonds pour certains partenaires
La synergie d'action et la bonne collaboration entre les différents acteurs de PFNL3	La sélection biaisée ou hasardeuse (sans critères objectifs convenus et acceptés par toutes les parties prenantes) des sites d'installation des sources d'eau pour alimenter les JN. Le tarissement de certains points d'eau sont liés à leur position géographique ;

Bonnes pratiques	Mauvaises pratiques
La bonne implication des autorités locales et décentralisées dans la mise en œuvre du programme	Le faible niveau de prise en compte de la communication dans l'élaboration des documents de projet assortis de budgets ;
La recherche de solutions locales adaptées aux contextes socio-culturels des zones aux problèmes relatifs à la mise en œuvre de PFNL3, notamment la question foncière	Le retard dans l'élaboration et la disponibilité à temps du PTBA aux partenaires locaux (DRE, CRA et PO) ;
Les voyages d'études dans d'autres régions pour s'inspirer de leur expérience ;	La livraison d'équipements inadaptés et de faibles capacités de production dans certains sites de production de PFNL.
La mise à disposition des partenaires opérationnels de divers modules pour le renforcement des capacités des acteurs ;	
L'utilisation de l'approche « formation en cascade » qui a permis d'atteindre plusieurs catégories de bénéficiaires du programme dans les actions de renforcement des capacités.	

5.7.Stratégies de partenariat développées et niveau d'efficacité

Pour l'atteinte des objectifs du programme, TREE AID a développé des partenariats avec un certain nombre de structures et d'institutions.

- ✓ La collaboration étroite entre Tree Aid et les bailleurs de fonds du PFNL, les structures étatiques, les ONG et le secteur privé, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun ;
- ✓ La bonne collaboration avec le ministère, les directions régionales, les partenaires opérationnels (PO) qui assurent le transfert sur le terrain ;
- ✓ Développement (entretien) des relations de partenariats avec les coopérations bilatérales (Suisse et Néerlandaise) ;
- ✓ La signature de protocoles de collaboration avec deux prestataires de services financiers (PSF). Ces protocoles ont permis aux prestataires de services financiers (Banques et SFD) de développer et d'instituer de nouveaux produits et outils financiers adaptés aux PFNL :
- ✓ Partenariats développés avec les institutions financières notamment GRAINE SARL et PRODIA A/C pour faciliter l'accès au financement, aux marchés, aux informations et aux services de conseil pour les entreprises de PFNL ;
- ✓ La co-conception par les acteurs des PFNL et des institutions de microfinance de produits spécifiques adaptés aux activités de PFNL (crédit de certification PFNL, crédit de formation PFNL, crédit d'opportunité commerciale, crédit d'investissement, crédit d'emballage) ;
- ✓ Les partenariats avec les plateformes de commercialisation, les médias et les prestataires de services.
- ✓ Le développement de relations de partenariats entre la coopération bilatérale (Suisse et Néerlandaise).

5.8.Synergies potentielles du PFNL3 avec d'autres initiatives

Tree Aid implémente actuellement en plus du PFNL 3, plusieurs projets, tous complémentaires et répondant à sa vision de déverrouiller le potentiel de l'arbre pour lutter contre la pauvreté. Néanmoins la faiblesse de synergies entre les projets ou ces interventions mises en œuvre par Tree Aid et les autres partenaires a été relevée par certains acteurs interviewés sur le terrain. Des bénéficiaires se retrouvent parfois avec des équipements de même nature financés par deux projets différents. Pourtant, une synergie d'actions aurait contribué à financer les actions de complémentarité avec plus d'impact.

Ces projets, financés par d'autres partenaires techniques et financiers sont entre autres Tond Tenga (grande Muraille Verte Reverdir le Sahel), Weogo paani, CFYE, Projet de Valorisation des Chaines de Valeur, PRORES, etc. Les échanges avec le personnel laissent voir clairement des points d'intérêt communs qui sont déjà exploités au niveau de l'ONG. Après la phase 2 de PFNL, un expert a été commis à l'analyse de l'intégration aussi bien interne qu'externe des différentes initiatives. De même, dans la dynamique de l'approche value for money une concertation des coordonnateurs a permis de faire une analyse pour identifier les points de synergie des projets et programmes en cours. Il existe des opportunités de synergies entre PFNL3 et les autres projets sur le plan technique, sur le plan opérationnel et sur le plan institutionnel.

Les opportunités de synergie au plan technique : il y'a une synergie dans les approches dès la conception des projets à travers l'utilisation des expériences et leçons réussies disponibles au niveau de l'ONG. C'est le cas par exemple du projet de valorisation des PFNL dans le Plateau Central sous financement ENABEL qui utilise l'expérience de PFNL 3. L'expérience des JN capitalisée dans le cadre de PFNL3 est utilisée dans les autres projets pour l'implantation des JN. Egalement, PFNL 3 exploite les expériences de gouvernance des forêts du projet Weogo paani dans le domaine de la gestion de la ressource pour la restauration.

Les opportunités de synergie au plan opérationnel : elles s'observent à travers la zone d'intervention, la typologie des interventions et la mutualisation de personnel, du matériel et de la logistique pour les activités de suivi. Par exemple le projet PRORES intervenant sur les technologies de fertilisation et de développement de semences améliorées est complémentaire avec PFNL3 et cette synergie est déjà en action dans certains JN sur le terrain. Aussi, on note une opportunité de réseautage des acteurs grâce à la disponibilité d'une base de données des acteurs PFNL3.

Les opportunités de synergie au plan institutionnel : Tous les projets ont des similarités et ont la même tutelle technique qui est le ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement.

Il est clair que ces opportunités de synergie peuvent être renforcées dans le cadre d'une éventuelle nouvelle phase de PFNL. A cet effet, pour plus d'efficacité dans ses actions, le nouveau programme peut adopter la stratégie de « synergie-concentration » des interventions dès sa conception. Il s'agira pour ce nouveau projet de choisir et formaliser l'option de synergie avec le ou les autres projets au choix pour améliorer la synergie et la complémentarité. En supposant que le programme opte pour une synergie-concentration PFNL- Tond Tenga, le nouveau programme pourrait saisir l'opportunité de

synergie au plan opérationnel notamment en intervenant dans la même localité avec les mêmes bénéficiaires pour optimiser les actions.

Le projet "Grande muraille verte, reverdir le Sahel au Burkina Faso, Tond Tenga" mis en œuvre par Tree Aid, a pour objectif de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Il est prévu entre autres stratégies d'intervention, la plantation d'enrichissement sur 12 000 hectares ciblés dans les 37 sites forestiers avec des espèces identifiées par les communautés bénéficiaires pour la restauration des zones forestières et agricoles dégradées et la séquestration d'environ 3 millions de tonnes de gaz carbonique (CO₂). Bien que le projet prévoie la mise en place de 23 pépinières, le nouveau programme PFNL peut s'inscrire dans ce sens pour trouver des débouchés pour les

5.9. Risques pour la durabilité des résultats du programme et stratégies de mitigation

Les principaux risques identifiés susceptibles d'avoir des impacts sur la durabilité du programme PFNL identifiés lors de la présente évaluation ont été classés en trois catégories qui sont :

- Les risques liés à la disponibilité et à l'accessibilité des PFNL aux parties,
- Les risques liés à l'accès au marché et à la qualité des produits à PFNL,
- Les risques externes liés à l'environnement et au contexte socio-politique et sécuritaire.

Pour chacun de ces risques identifiés, des mesures d'atténuation et des actions nécessaires à la pérennisation des résultats du programme sont proposées (tableau 5).

Ainsi, pour l'atténuation des risques liés à la disponibilité et à l'accessibilité des PFNL, des mesures devraient être prises pour créer des peuplements forestiers de proximité sources de PFNL dans les terroirs villageois en utilisant les plants produits au niveau des jardins nutritifs dont la diversité en espèces devrait être revue au hausse en tenant compte des besoins et des préférences des populations dans chaque région.

Quant aux risques liés à la qualité des produits à PFNL et à l'accès au marché, un système d'information sur les marchés est à promouvoir et à consolider ainsi que la mise en place des procédures de normalisation et de certification des PFNL devant garantir les normes de qualité et la traçabilité des produits.

Enfin pour ce qui est des risques externes qui sont d'ordre environnemental, socio-politique et sécuritaire, les stratégies de mitigation sont le renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique, le renforcement de l'approche nexus Humanitaire-Développement-Paix, et de la bonne gouvernance forestière pour permettre d'optimiser les résultats du programme dans un climat serein de cohésion sociale et de paix. Les actions de sensibilisation et de négociation liées aux problèmes fonciers doivent être aussi renforcées pour assurer la durabilité des jardins nutritifs et d'autres investissements du programme.

Après une identification de ces risques potentiels par les acteurs du programme, un plan de gestion des risques incluant leur analyse, leur hiérarchisation, leur traitement et leur surveillance est indispensable pour permettre l'effectivité des activités et l'atteinte des résultats du programme.

Tableau 9. Principaux risques identifiés au cours de l'évaluation, stratégies de mitigation et actions pour la pérennisation des résultats du programme PFNL

Risques identifiés	Stratégies de mitigation	Actions nécessaires à la pérennisation des résultats du programme
Risques liés à l'engagement et à la motivation des parties prenantes		
Amenuisement des sources (peuplements naturels) de PFNL	Créer des peuplements artificiels (parcs à bois par plantation) d'espèces pourvoyeuses de PFNL	<ul style="list-style-type: none"> ● Accroître le nombre d'espèces dans les jardins ; ● Prendre en compte la production de plants de qualité dans la mise en place des JN ● Tenir compte des préférences des bénéficiaires dans chaque dans le choix des espèces à cultiver dans les JN ; ● Utiliser prioritairement les plants produits dans les JN pour la création de peuplements artificiels
Inaccessibilité des sources de PFNL pour cause d'éloignement des peuplements naturels	Rapprocher les espèces pourvoyeuses de PFNL des producteurs en aménageant des forêts villageoises de proximité dans les terroirs ;	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire prendre en compte la création de peuplements artificiels (parcs à bois par plantation) d'espèces pourvoyeuses de PFNL dans les plans locaux de développement ; ● Implication effective des bénéficiaires et autorités locales dans toutes les phases de création des peuplements artificiels pour faciliter une appropriation locale et la prise de décision idoine pour minimiser les risques ● Mise en œuvre des mécanismes de suivi évaluation post-projet des réalisations et investissements ● Organisation des cadres de concertation et de redevabilité
Responsabilisation insuffisante ou mauvaise coordination pouvant impacter négativement la mise en œuvre du programme	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer les organes d'exécution et de pilotage mis en place et veiller à leur fonctionnement effectif ● Renforcer les cadres de concertations avec les partenaires de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Tenue régulière des instances de pilotage et de suivi de l'exécution du programme ● Contractualisation avec toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre des activités
Risques liés à la qualité des produits à PFNL et à l'accès au marché		
Mévente ou non rentabilité des produits PFNL	<ul style="list-style-type: none"> ● Consolider les systèmes d'information sur les marchés mis en place ● Mettre en place les procédures de normalisation et de certification des produits PFNL qui garantissent la qualité et la traçabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Ouverture au marché ● Modernisation de la transformation ● Normalisation et certification des produits

Risques identifiés	Stratégies de mitigation	Actions nécessaires à la pérennisation des résultats du programme
Difficultés d'accès au marché	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les systèmes d'information sur les marchés à PFNL 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des produits dans les foires, journées promotionnelles, Appui à la commercialisation des produits Développement des plateformes digitales de commercialisation des produits
Risques externes liés à l'environnement et au contexte socio-politique et sécuritaire		
Dégradation de la situation socio-culturelle, politique et sécuritaire (accaparement des activités agroforestières rentables par les hommes ou certains leaders, crise sécuritaire, conflits communautaires)	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le dialogue, la concertation et les mécanismes de résolution des conflits et de cohésion sociale Renforcer la bonne gouvernance liée à la gestion responsable, durable et équitable des ressources forestières Renforcer la sensibilisation et les négociations liées aux problèmes fonciers compromettant la durabilité des jardins nutritifs et des investissements 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement de l'approche nexus Humanitaire-Développement-Paix Mise en place de document de cessation officiel devant huissier pour protéger les détenteurs/détentrices de jardins nutritifs, de kiosques et de vitrines a PFNL Sensibilisation sur les thèmes transversaux (genre, digital, économie verte, Communication pour le développement)
Changement climatique et autres menaces de dégradation de l'environnement impactant la diversité et la vulnérabilité des espèces a PFNL	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique Promouvoir une agriculture intelligente et résiliente Sensibiliser les autorités politiques sur la pertinence et la prise en compte des PFNL dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des acteurs sur les systèmes d'alerte précoce Promotion de l'agroécologie sur la base des PFNLs Création de conservatoires d'espèces pourvoyeuses de PFNL adaptées aux conditions agroécologiques de chaque région administrative Intensification de la promotion des jardins nutritifs Promotion des PFNL dans les systèmes alimentaires durables

5.10. Leçons apprises utiles pour un nouveau programme

L'analyse des forces et faiblesses ci-dessus, tout en tenant compte des changements du contexte, permet à ce stade d'implémentation du projet PFNL3, de tirer plusieurs les leçons apprises ci-dessous par ordre d'importance.

- a. Les acteurs du PFNL et les autorités ont tous compris que la valorisation des produits forestiers non ligneux est un levier efficace pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, les revenus et la résilience des populations rurales. Cette prise de conscience est sans aucun doute à la base de l'engagement producteurs.trices et surtout des transformateurs.trices pour les différentes actions du PFNL3. Cette importance des PFNL

des points de vue nutritionnel, économique et social ne doit jamais être perdue de vue dans une éventuelle nouvelle intervention des Coopérations Suisse et Néerlandaise.

- b. La production alimentaire à base PFNL repose essentiellement sur la pluviométrie. Le manque de précipitations efficaces met en péril la sécurité alimentaire. La mise en place de pratiques permettant de promouvoir l'usage multiple de l'eau, renforcer l'efficacité de l'irrigation et augmenter la productivité de l'eau, l'adoption d'infrastructures d'irrigation résilientes (goutte à goutte) face aux changements climatiques, la mise en place de pratiques adéquates en matière de gestion des sols et de l'eau dans les exploitations, et l'utilisation de variétés de cultures à haut rendement et tolérantes à la sécheresse améliorent les moyens d'existence des communautés agricoles pauvres tributaires des précipitations.
- c. Le contexte socio-culturel, la sensibilisation et la négociation sont indispensables non seulement dans l'acquisition des terrains pour installer les sites de JN mais aussi pour assurer la sécurisation foncière de ces sites. La gestion des terres dédiées à la production dans les JN.
- d. La croissance démographique, l'urbanisation et les modèles de peuplement sont les principaux facteurs de transformation des systèmes alimentaires. De plus en plus les consommateurs urbains s'approvisionnent en produits PFNL dans les rayons des supermarchés. La croissance démographique augmente la demande alimentaire, tandis que l'urbanisation transforme la structure de la consommation alimentaire, affectant à la fois les régimes alimentaires et les habitudes de consommation. L'organisation spatiale des échanges et marchés alimentaires est une donnée à prendre en compte et il importe d'améliorer la chaîne de valeur alimentaire.
- e. La croissance des revenus et les changements de régimes alimentaires transformant rapidement un secteur orienté vers la subsistance en un secteur plus commercial, profitable et productif. Sous l'impulsion des investissements des transformatrices, en amont et aval des services alimentaires, dans les segments de transformation, de logistique et de commercialisation ont émergé. La demande alimentaire se diversifie et s'oriente vers les aliments qui sont pratiques à acheter, préparer et consommer. Ce marché alimentaire en croissance et de plus en plus diversifié offre davantage d'opportunités pour les systèmes alimentaires plus compétitif, sain et durable, d'augmenter la production et la valeur ajoutée, en générant plus d'emplois, de meilleurs revenus et plus de sécurité alimentaire. Exploiter le plein potentiel de ce système, notamment en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de résilience aux chocs, dépendra de la promotion de l'intégration territoriale.

5.11. Résultats de l'évaluation prospective

La présente évaluation du PFNL3 a révélé un certain nombre de leçons apprises qui prises en compte dans les actions futures devraient permettre d'avoir des succès encore plus francs et des impacts plus durables.

5.11.1. Aspects du programme à renforcer ou changer

En dépit des nombreuses forces PFNL3, il a un certain nombre d'aspects du programme à renforcer voire même à changer. Les aspects à renforcer sont entre autres :

- ✓ L'adoption de textes règlementaires et juridiques régissant l'exploitation des PFNL au niveau national (arrêtés, décret, lois) ;
- ✓ Une démarche de sécurisation foncière avant l'installation des JN afin d'éviter l'insécurité foncière caractérisée par des retraits fréquents de sites de JN par les propriétaires terriens ;
- ✓ La disponibilisation de l'eau avec un focus sur ses multiples usages et d'une aire de séchage approprié au niveau des Jardins nutritifs ;
- ✓ La qualification et la motivation acteurs locaux du secteur des PFNL, notamment les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les organisations professionnelles ;
- ✓ Les synergies d'actions internes et externes avec les projets intervenant sur la gestion des ressources naturelles notamment forestières.

Quant aux aspects à changer, l'on peut retenir :

- ✓ L'insuffisance dans le ciblage et la sélection des bénéficiaires si bien que certains manquent de qualification et de motivation dans la réalisation de leurs activités ;
- ✓ La non prise en compte des spécificités socio-écologiques locales dans l'élaboration de certaines actions (différence dans la croissance des plants diffère selon les zones, interdiction de la transplantation dans certaines localités, notamment au Sud-Ouest) ;
- ✓ Le manque de local propre à certaines coopératives pour l'installation des unités de transformation ;
- ✓ La non fonctionnalité de certains équipements (chambre froide) et équipements inadaptés et de faible capacité de production ;
- ✓ La faible collaboration avec les CRA pour accompagner la structuration des acteurs depuis la phase 2.

5.11.2. Produits du programme à capitaliser et à diffuser

Après trois années de mise en œuvre plusieurs produits du programme méritent de faire l'objet de capitalisation et de large diffusion. Sont de ceux-là : En lien avec les politiques nationales et sectorielles, on peut citer les forces ci-après :

- ✓ L'approche ou le processus de prise en compte des PFNL dans l'élaboration des Plans Communaux de développement (PCD) ;
- ✓ L'approche méthodologique pour l'installation d'un Jardin Nutritif ;
- ✓ La « Révolution » de la prise en compte des PFNL dans l'alimentation ;
- ✓ Les KIT PFNL pour l'assistance des personnes déplacées internes.

5.11.3. Axes stratégiques pour la promotion de systèmes alimentaires locaux résilients

Parmi les attentes du commanditaire à l'issu de cette évaluation figure explicitement des orientations pour le développement d'un futur programme qui ferait la promotion de systèmes alimentaires locaux résilients avec un accent particulier sur la satisfaction des besoins alimentaires des populations vulnérables, l'accès à l'eau pour la transformation des exploitations familiales et la création d'emploi décent. En effet au regard des contextes environnemental et sécuritaire fragiles qui caractérisent depuis un certain temps plusieurs régions du Burkina Faso, les pratiques agricoles sont modifiées, l'accès aux marchés et les dispositifs institutionnels susceptibles de favoriser de nouveaux réseaux de production alimentaire, de transformation, de distribution et de consommation émergent. Des réseaux d'organisations, de communautés, d'entreprises et d'individus dans lesquels les changements sont opérés et diffusés prennent place pour répondre aux besoins alimentaires des populations de plus en plus en zones périurbaines. En réponse à cette nouvelle occupation spatiale du fait de l'insécurité, le PFNL3 facilite des initiatives qui réunissent diverses parties prenantes en vue de créer un espace de co-apprentissage et d'action collective pour appuyer les transitions vers des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est ainsi que les JN sont connectés aux unités de transformation, aux vitrines et étagères de commercialisation. L'adaptation aux conditions environnementales et sociales locales est donc un aspect essentiel du processus d'innovation du PFNL3. Les producteurs d'aliments à base de PFNL connaissent parfaitement les écosystèmes agricoles dans lesquels ils opèrent, et les systèmes d'innovation dans l'alimentation s'appuient fortement sur les connaissances et les pratiques locales.

Ainsi, la mise en place de systèmes alimentaires durables est l'approche qu'il faut pour renforcer ou construire la résilience des populations et des écosystèmes. Ces systèmes alimentaires devraient répondre aux impératifs de lutte contre la pauvreté, la faim, la malnutrition et les effets néfastes du changement climatique tout en faisant la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles notamment la terre et les ressources forestières. Cette approche agroécologique des systèmes alimentaires durables devra privilégier l'utilisation des processus naturels, limiter le recours à des intrants externes, favoriser les cycles fermés ayant des externalités négatives minimales, intégrer les connaissances locales et les processus participatifs, qui permettent d'élaborer des savoirs et des pratiques à partir de l'expérience, ainsi que des connaissances scientifiques, tout en mettant en avant la nécessité de lutter contre les inégalités sociales.

Ainsi pour promouvoir des systèmes alimentaires équitables, durables et résilients, les orientations stratégiques ci-dessous sont nécessaires.

- (i) L'amélioration et la diversification des produits issus des jardins nutritifs en y introduisant en plus du moringa et du baobab de nouvelles espèces forestières (Ex. *Zizyphus*), maraichères et de tubercules.
- (ii) La promotion de l'agroécologie pour intensifier la production et la productivité agricole des petits producteurs de céréales (mil, sorgho, niébé, riz) afin de soutenir la transition vers des systèmes alimentaires plus durables.

- (iii) L'amélioration et la diversification des sources de revenus et des moyens de nutrition des producteurs.trices à travers l'agroforesterie en mettant un accent sur les espèces pourvoyeuse de PFNL (baobab, karité, néré, balanites, kapokier à fleur rouge...).
- (iv) La promotion des usages multiples de l'eau qui passe par la disponibilisation de la ressource sur plusieurs sites, l'amélioration de l'efficacité de son utilisation et sa gestion intégrée et durable.
- (v) La sécurisation foncière (légale et physique) des sites de production et des exploitations des petits producteurs à travers la mise en place de brise-vents, de haies vives à base d'espèces pourvoyeuses de PFNL.
- (vi) La mise en place d'un programme de formation structuré et calibré pour répondre aux besoins des différents acteurs et parties prenantes de la chaîne de valeurs des produits forestiers non ligneux, des produits maraichers, des tubercules et des céréales.
- (vii) L'amélioration de l'implication des partenaires techniques dans la conception et la mise en œuvre des actions de renforcement de capacités des acteurs en lien avec la production des plants de qualité d'espèces de PFNL (CNSF), la transformation de produits sains et de qualité (IRSAT), la certification aux normes des produits transformés (ABNORM) et la structuration et l'organisation des groupements et coopératives (DGFOMR).

Annexe 1. Grille d'analyse pour l'évaluation du programme PFNL3 suivant les critères d'évaluation de l'OCDE/CAD

Titre du rapport d'évaluation	Rapport de l'évaluation (rétrospective et prospective) du Programme d'appui à la valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), PFNL), phase 3 (01.2021 – 12.2024), 7F-08245.03		
Évaluation mandatée par	Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso	Dates d'évaluation (début - fin)	11.12.2023 au 12.03.2024.
Évaluation réalisée par :	Centre d'Etudes, de Recherches pour le Développement Economique, Environnemental et Social (CERDEES)	Pour les évaluations externes : Budget total de l'évaluation (y compris tous les honoraires et coûts) et devise	22,091,540 XOF
Un membre de l'équipe d'évaluation a-t-il été impliqué dans l'intervention ?	Non	Si oui, comment ?	NA
Données de l'intervention évaluée			
Titre de l'intervention (y compris numéro de phase)	Programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), phase 3.		
Numéro interne de l'intervention (si disponible). Par exemple 7F-..., UR ...		Dates de la phase évaluée (début - fin)	2021-2023
S'agit-il de la phase finale ?	Non	Budget total pour la phase évaluée ; Contribution DDC/SECO le cas échéant	NA
Évaluation de l'évaluabilité par l'évaluateur			
Dans quelle mesure considérez-vous que l'intervention peut être évaluée de manière fiable et crédible ?	Le programme d'appui à la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL), phase 3, exécuté par Tree Aid implique dans sa mise en œuvre du diversité d'acteurs (producteurs.trices, transformateurs.trices, services techniques centraux et décentralisés, ONG locales) auprès de qui la collecte de données a permis un recoupage des informations. Par conséquent nous considérons que l'intervention a été évaluée de manière fiable et crédible.		
Le cas échéant, veuillez sélectionner le type de limite(s) à l'évaluation et fournir une brève explication.	<input type="checkbox"/> Les objectifs ne sont pas définis de manière adéquate (par exemple, faiblesses dans la conception de l'intervention, absence de données de référence et de cibles). <input type="checkbox"/> Les résultats ne sont pas vérifiables (par exemple, trop tôt pour se prononcer, manque de données et de preuves suffisamment solides). <input type="checkbox"/> Autre(s) limitation(s)		

Aspects clés fondés sur les critères du CAD	Score	Justification Veuillez justifier brièvement votre score ou expliquer pourquoi tel ou tel critère n'a pas été apprécié.
1 Pertinence : L'intervention répond-elle au problème ?	1.75	
1.1 Prise en compte des besoins, des politiques et des priorités	1	Toutes les parties prenantes interviewées (structures opérationnelles, stratégiques, bailleur de fonds) ont mentionné que les objectifs de PFNL3 répondent à leurs besoins et priorités.
1.2 Sensibilité au contexte et adaptation aux capacités des bénéficiaires et des parties prenantes	2	Certaines spécificités culturelles et environnementales ont été ignorées dans l'élaboration du document du projet. C'est le cas par exemple des interdits de transplantation de baobab par les femmes dans certaines zones du Sud-Ouest. Également, le projet prévoyait la transplantation des plants de baobab à la 3 ^e année de mise en œuvre du projet. Cependant les conditions écologiques (climat et sol) favorables du Sud-Ouest font que dès la 2 ^e année des JN, les plants s'enracinent profondément dans le sol. Néanmoins des solutions alternatives ont été trouvées pour pallier à ces difficultés (transplantation de baobab par les hommes et cela juste après la 1 ^{ère} année des plants).
1.3 Qualité de la conception	2	La plupart des acteurs interviewés ont apprécié le montage institutionnel et organisationnel de PFNL3. La théorie du changement est assez claire. Les indicateurs sont clairement définis et mesurables. Cependant certaines activités ont été mal budgétisées. C'est le cas par exemple de l'achat de plants dont les prix sont nettement sous-estimés par rapport à la réalité du terrain. Pendant que TA estime le prix du plant à 25 FCFA, sur le terrain le prix est estimé entre 300 ou 500 FCFA auprès des pépiniéristes, dépendant de la région et du type de plant demandé.
1.4 Adaptation au fil du temps	2	Les acteurs de mise en œuvre de PFNL3 ont su s'adapter aux changements survenus au cours du projet. Les changements de régimes politiques n'ont pas nécessairement affecté gravement l'implémentation du projet. Le remplacement des conseils municipaux par les délégations spéciales n'a pas véritablement ébranlé la mise en œuvre des activités. Le contexte sécuritaire a ébranlé la mise en œuvre de certaines activités. Les acteurs ont trouvé des collaborateurs sur place pour mener ces activités. Malheureusement certaines activités plus complexes n'ont pas été menées. Il s'agit des activités de suivi de certains JN dans des zones difficiles d'accès.
2 Cohérence : L'intervention s'accorde-t-elle avec les autres interventions menées ?	1.67	
2.1 Alignement sur les stratégies internes	1	Les entretiens avec les coopérations suisse et néerlandaise ont montré que les activités du projet PFNL 3 sont en phase avec les objectifs et missions des coopérations notamment ceux en lien avec la sécurité alimentaire par l'amélioration de la production et la nutrition.
2.2 Compatibilité interne	1	Plusieurs autres projets sont financés par la coopération néerlandaise. Il s'agit notamment de : <ul style="list-style-type: none"> - Le programme <i>Moringa</i> avec CBI - Le programme de maraichage <i>ORTI PLUS</i>, - Le programme <i>SAFVEGE</i> avec l'INERA qui est un programme sous régional - Le programme <i>Burkina DRYMORE</i> à Bobo relatif à la mangue séchée - Le programme de pisciculture <i>PSA</i> avec ICO - Le projet <i>Challenge use fund</i> mis en œuvre avec le ministère et TREE AID (complémentarité en matière de crédit carbone). Ces programmes prennent en compte les chaînes de valeurs des PFNL.

Aspects clés fondés sur les critères du CAD	Score	Justification Veuillez justifier brièvement votre score ou expliquer pourquoi tel ou tel critère n'a pas été apprécié.
2.3 Compatibilité externe	3	<p>D'autres interventions telles que REDD+, Programme d'Investissement Forestier, le projet ECOVILLAGE et le projet sur la Grande Muraille Verte, WEOOG-PAANI (gouvernance locale des ressources forestières), projet ProRACE financés par AGGRA (Technologie résiliente en agriculture), TOND TENGA (Finance Carbone), projet de valorisation des PFNL dans le Plateau Central sous financement ENABEL, projet sous financement de l'Union Européenne dans les Ballés. En termes de de synergie avec PFNL3, les actions suivantes sont constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Par exemple l'expérience de WEOOG-PAANI dans la gestion des ressources et l'organisation des acteurs est appliquée dans PFNL3 ● L'expérience des JN de PFNL3 est utilisée pour ENABEL et les autres projets ● Sollicitation des compétences endogènes d'un projet pour l'autre ● Existence du mécanisme de suivi des projets, des planifications mensuelle, annuelles, des missions conjointe ● Organisation de missions conjointes <p>Cependant la synergie entre les projets ou ces interventions (autre que TA) est assez faible et été relevé par certains acteurs interviewés sur le terrain. Certains bénéficiaires se retrouvent avec des équipements de même nature financés par deux projets différents. Pourtant, une synergie d'actions aurait contribué à financer les actions de complémentarité avec plus d'impact.</p>
3 Efficacité : L'intervention atteint-elle ses objectifs ?	1.67	
3.1 Réalisation des objectifs	2	Le taux de réalisation physique des activités entre 2021 et le 1 ^{er} semestre de 2023 est de 70%. Pendant que certains acteurs estiment que le projet atteindra ses objectifs à terme (2024), d'autres estiment qu'il sera difficile d'atteindre à 100% les résultats fixés dès le départ car le ciblage des bénéficiaires a été quelque peu faussé. Aussi l'insécurité a eu un impact sur la réalisation de certaines activités notamment dans les régions du Sahel, du Centre Nord et du Nord.
3.2 Effets non intentionnels	2	L'utilisation des agents sur site a permis la réalisation de certaines activités dans des zones à fort défi sécuritaire. L'engouement des populations pour les PFNL a entraîné l'augmentation de superficies de certains JN par les bénéficiaires, la mise en place de JN par d'autres populations non bénéficiaires, et l'implantation d'autres projets qui ont aussi initié des actions d'implantation de JN.
3.3 Résultats différenciés	1	On note une prise en compte des PDI dans le dispositif à travers l'acquisition de kits alimentaires à base de PFNL. Également les jeunes et les femmes sont inclus dans le processus de mis en œuvre des activités de PFNL3. Les résultats montrent d'ailleurs une amélioration de la cohésion sociale entre PDI et hôtes, et une amélioration des repas et des revenus des bénéficiaires constitués en majorité de femmes. Cependant le non-respect de la planification a aussi un impact sur l'efficacité. En effet, plusieurs activités programmées en trimestre 1 ou 2 sont parfois réalisées tardivement en trimestre 3 ou 4 ou en année n+1. Cela a un impact considérable sur les résultats. Par exemple, on note une insuffisance de la planification pour la production des plants, ainsi que de leur enlèvement auprès du CNSF. De même, la disponibilité tardive des fonds à certains partenaires techniques et stratégiques joue sur le taux d'efficacité.

Aspects clés fondés sur les critères du CAD	Score	Justification Veuillez justifier brièvement votre score ou expliquer pourquoi tel ou tel critère n'a pas été apprécié.
4 Efficience : Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?	2.33	
4.1 Efficience économique	3	L'efficience reste un défi à relever dans le projet PFNL3. Quelques exemples montrent une mauvaise organisation des sessions de renforcement de capacité des bénéficiaires. Généralement les participants aux différentes sessions de formation sont plus nombreux que ceux prévus conduisant ainsi à des contraintes financières dans la prise en charge des dépenses liées à la formation ; Également la sous-estimation du budget de certaines activités fait que tout le budget est souvent utilisé pour un résultat qui n'est pas à la hauteur de ce qui était attendu.
4.2 Opportunité dans le temps/respect des délais	2	La plupart des résultats sont produits en temps voulu. Bien que chaque année certaines activités sont reportées ou repoussées à l'année suivante.
4.3. Efficience opérationnelle	2	Certains acteurs de terrain ont indiqué une flexibilité de TA dans la réorientation de certaines lignes budgétaires. Pendant que les PO sont satisfaits du mode d'affectation des ressources, les PS s'en plaignent. Des missions de suivi sont régulièrement organisées afin de capitaliser les bonnes pratiques et de trouver des solutions pour les problèmes rencontrés. Plusieurs stratégies de mitigation de risques sont aussi adoptées afin de les minimiser
5 Impact : Quelle différence l'intervention fait-elle ?	1.5	
5.1 Impacts visés/recherchés	2	Les changements visés dans la vie des bénéficiaires sont déjà perceptibles. On note une amélioration nette des revenus des productrices et transformatrices, une amélioration de nombre de repas quotidien, une meilleure protection des ressources naturelles. Néanmoins des efforts restent à faire pour améliorer significativement les revenus des productrices.
5.2 Contribution aux impacts visés/recherchés	2	L'intervention contribue aux effets supérieurs visés à travers les signes de progrès suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● L'augmentation de la production et du chiffre d'affaires des PFNL ; ● L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des revenus des ménages bénéficiaires ; ● La contribution au développement durable, à la lutte contre la pauvreté, à la résilience au changement climatique et à la conservation de la biodiversité ; ● Les investissements structurants comme les JN, les kiosques, les infrastructures ● Restauration par les plantations dans les forêts villages (parcs de baobab) ; ● L'amélioration de la diversité génétique forestière et globalement de la biodiversité (Accroissement des espèces, développement de la biodiversité animale et végétale comme les insectes, les termites, les herbacées, etc.) ; ● La récupération des terres et peuplements dégradés à des fins agro-pastorales. ● L'augmentation de la production et de la productivité des arbres des parcs aménagés grâce à l'entretien des plants.
5.3 Impacts non-intentionnels	1	Oui, d'autres résultats non intentionnels ont été produits par l'intervention de PFNL3. Il s'agit principalement de : <ul style="list-style-type: none"> ● La mise en place d'investissements structurants (par d'autres projets) en se basant sur la disponibilité des JN de PFNL3. ● Une augmentation des superficies de reboisement, ● Une forte valorisation des produits forestiers non ligneux,

Aspects clés fondés sur les critères du CAD	Score	Justification Veuillez justifier brièvement votre score ou expliquer pourquoi tel ou tel critère n'a pas été apprécié.
		<ul style="list-style-type: none"> ● L'amélioration de la qualité et de la présentation des mets à base de PFNL, ● Un renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique. ● Le renforcement de la protection et du respect de l'environnement par les bénéficiaires. ● La mise en place des cadres de concertation au niveau régional regroupant les services techniques de l'environnement, les PO, la CRA, etc.
5.4 Impact différencié	1	L'inclusion et l'équité parmi les bénéficiaires sont des facteurs importants et ont été considérées dans la mise en œuvre de PFNL3. On note également la responsabilisation des acteurs à travers leur structuration et la formalisation des organisations.
6 Durabilité/Viabilité : Les bénéfiques seront-ils durables ?	2.33	
6.1 Développement des capacités et de la résilience	2	Plusieurs sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des PO, PS et bénéficiaires. Cependant avec la mobilité des agents publics, on constate parfois la non maîtrise des actions du projet par les nouveaux. Pour ce qui est des bénéficiaires, les formations acquises et répliquées ne sont pas actuellement capables de permettre aux groupements d'être indépendants. Plus de suivi s'avère nécessaire
6.2 Viabilité financière	3	A ce stade, les bénéficiaires ne disposent pas assez de ressources financières pour maintenir des bénéfices du projet. Le volet marketing est un domaine à renforcer pour améliorer les gains et les bénéfices des bénéficiaires. Dans la durée, la durabilité peut être mieux perçue.
6.3 Facteurs contextuels	2	Les mesures propices au maintien des bénéfices nets de l'intervention dans le temps sont : <ul style="list-style-type: none"> ● L'intégration de la promotion des PFNL dans les PCD ; ● La prise de conscience des populations sur les valeurs des PFNL
7. Commentaire général/complémentaire		
7.1. Contribution à la gestion durable des ressources naturelles et de lutter contre la désertification		De façon générale, les activités du PFNL3 ont permis de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles et de lutter contre la désertification. Par exemple, le renforcement des capacités (équipements, formations) des COGES a permis d'améliorer la surveillance des espaces de conservation des ressources forestières, les bonnes pratiques de récolte des PFNL et l'augmentation des superficies et des sites de production : 1 (Appui à la production, à la compétitivité des filières et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle) et 2 (Gestion durable des ressources naturelles et amélioration de l'environnement).
7.2. Amélioration des systèmes de production et de consommation des PFNL		Les activités du programme ont permis l'amélioration des systèmes de production et de consommation des PFNL. La prise en compte des PDI au niveau des jardins nutritifs, a permis la réduction de leur vulnérabilité et leur insécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet s'est inspiré de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL que le Gouvernement a élaborée en février 2016, en vue de réduire l'impact des crises alimentaires et de renforcer la résilience de la population, et de contribuer au bien-être social, culturel et économique des acteurs de ces filières.

Annexe 2 : Progression du taux d'exécution des activités du PFNL 3 par outcome sur la période 2021-mi 2023

Q1, Q2, Q3 sont les quantités prévues respectivement en 2021, 2022 et 2023

TE1, TE2, TE3 sont les taux d'exécution respectivement en 2021, 2022 et 2023 (NB : les données disponibles sont insuffisantes pour estimer les taux en 2023)

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
Output 1.1 : Les capacités techniques et organisationnelles des exploitants de PFNL (ménages et leurs organisations + écoles, CSPS, MAC,) sont renforcées						93%		93%		
BC3_1.1.1	Recycler/Former les producteurs de PFNL sur des thématiques diverses	PO	DREEVCC	Session	5	100%	5	80%	Rep	
BC3_1.1.2	Organiser des voyages d'études au profit des acteurs	PO	DREEVCC	Voyage	5	100%	5	100%	NA	
BC3_1.1.3	Former/recycler les formateurs endogènes		NA	NA	NA	100%			Rep	
	o Elaborer une mallette pédagogique du formateur endogène en lien avec les thématiques de production et de consommation des PFNL	TA	Prestataire	Mallette Péda	1	100%	NA	NA		
	o Organiser 5 sessions régionales d'appropriation de la mallette par les formateurs endogènes en raison de 10 jours par session (25 formateurs par région la mallette)	PO	Prestataire	Session	5	100%	NA	NA		
BC3_1.1.4	Organiser des visites commentées entre bénéficiaires de la même localité sur l'exploitation des PFNL (par les OP et le secteur privé)	PO	DREEVCC	Visite	10	100%	10	100%	5	
BC3_1.1.5	Créer de nouvelles pépinières (1/4ha) forestières (région du sahel)	NA	NA	NA	NA	67%	NA	NA		
	Identification / sélection des pépiniéristes	DREEVCC	PO	Pépiniéristes	10	100%	NA	NA		
	Formation des pépiniéristes	DREEVCC	PO	Formation	1	0	NA	NA		
	Acquisition de Kits pour les pépiniéristes	TA	PO, Fournisseurs	Kit	10	100%	NA	NA		
Output 1.2 : Les espaces de production (site de production, parc de conservation des espèces pourvoyeuses PFNL, etc.) des PFNL sont accrus						85%		68%		
BC3_1.2.1	Appuyer la transplantation des espèces pourvoyeuses de PFNL (Moringa et baobab) issues des Jardins Nutritifs			Plant		104%			40000	
	o Identifier les ménages et les sites de conservation bénéficiaires des plants à transplanter	PO	DREEVCC	Sites	10	100%	10	100%		
	o Former les ménages et les responsables des sites de conservation à la transplantation et, entretien des plants (1 session de 1 jours par commune bénéficiaires en présence de 30 participants) (, , restauration, transport) + contrat du prestataire formateur	DGEVCC	DREEVCC, PO	Session	10	100%	10	100%		
	o Suivi /Superviser par les STD	DREEVCC		Suivi	10	100%	10	70%		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	o Appuyer la transplantation des pieds de baobab et Moringa (selon un programme d'enlèvement par JN) et selon les besoins des bénéficiaires	PO	DREEVCC	Plant	20 000	116%	20 000	140%		
BC3_1.2.2	Appuyer l'aménagement et la mise en œuvre des plantations dans les sites de production (MED, parcs à karité, RNA)	DREEVCC	Commune, PO	Plant	165 000	66%	100 000	117%	74 250	
BC3_1.2.3	Créer des nouveaux sites de production collectives et individuelles (RNA ; MED, Plantations)					67%			Rep	
	<input type="checkbox"/> Sélection des sites avec l'appui des STD, PO et Commune sur la base du répertoire de la phase 2	PO	Commune, DREEVCC	Région	4	100%	na	na		
	<input type="checkbox"/> Négociation foncière de l'espace par la commue	PO	Commune, DREEVCC	Rencontre	4	100%	na	na		
	<input type="checkbox"/> Délimitation consensuelle et géo référencé des limites de chaque site et bornage	DREEVCC	Commune	Site	12	0%	28	100%		
	<input type="checkbox"/> Sécurisation des sites (bornage, panneaux)	TA		Bornes	na	na	4 152	100%		
	L'établissement d'une situation de référence des espèces pourvoyeuses de PFNL	DREEVCC		Site	na	na	40	0%		
BC3_1.2.4	Elaborer des outils de gestion (chartes et plan d'aménagement) pour les nouveaux sites de production créés	TA		Outil	na	na	40	100%	Rep	
BC3_1.2.5	Appuyer l'adoption des chartes locales de gestion des sites collectifs aux conseils municipaux, y compris les chartes non adoptées au cours de la phase 2	PO		Charte	na	na	40	0%	Rep	
BC3_1.2.6	Mettre en œuvre des actions d'aménagement et de sécurisation des sites de production nouvellement créés, y compris ceux de la phase 2	PO	DREEVCC	Site	27	100%	66	100%	40	
Output 1.3 : La gestion du potentiel forestier pourvoyeur de PFNL est améliorée										
BC3_1.3.1	Assurer la surveillance des espaces de conservation des ressources forestières pourvoyeuses de PFNL									
	o Mise en place et équipement de 40 Comité de Gestion des sites de production (COGES)	PO		COGES	na	na	40	100%		
BC3_1.3.2	40 session in situ de Formation sur les techniques de gestion des zones forestières	DREEVCC		Session			40	100%		
BC3_1.3.3	Diffuser les techniques et modes d'exploitation durable des PFNL (recueil de bonnes pratiques)	TA		Document	500	50%	500	100%		
BC3_1.3.4	Mettre en place des jardins nutritifs (JN) de 0,25ha ha au profit des ménages vulnérables et leurs associations, les écoles, CSPS, MAC pour la production de Moringa et Baobab								Rep	

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	o Installer 200 nouveaux sites de production de JN dans les 4 régions cibles en tenant compte de la sécurisation foncière (preuves formelles ou non de la propriété) : identification site (T1), clôture, équipement (T2 et T4)	TA	PO	JN	100	100%	100	75%		
	o Installation de la clôture du Jardins par des techniciens du domaine	TA	PO	JN	100	100%	100	75%		
	o Former en 3jrs, 25 représentants par nouveaux bénéficiaires de JN en technique de production (per diem, restauration, location salle, transport) + contrat du prestataire formateur	PO	DREEVCC	Formation	100	100%	100	32%		
	o 200 sessions de formation (1 session 1 jours par JN au profit de 25 participants en année 2 sur la gestion phytosanitaires et technique de récolte et gestion post récolte)	PO	CNSF	Formation	100	100%	100	32%		
Output 1.4 : La situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables est améliorée								60%		
BC3_1.4.1	Mettre en place des jardins nutritifs (JN) de 1 Ha au profit des promoteurs individuels pour la production de Moringa et Baobab sous forme d'une unité d'entreprise	TA		JN	na	na	15	80%	Rep	
BC3_1.4.2	Installer un système d'approvisionnement en eau (forage avec système d'adduction) pour la production intensive de feuilles de moringa et de baobab (Pour des JN de 0,25 ha)	TA	Prestataire	JN	45	100%	na	na	Real	
BC3_1.4.3	Acquérir des intrants en semences pour la production dans les jardins nutritifs	CNSF	PO	kg	2 600	100%	4 620	100%	Rep	
BC3_1.4.4	Développer des actions d'IEC sur la valeur nutritionnelle et l'utilisation des PFNL produits ou transformés au profit des CREN et écoles primaires	PO	Formateur endogène, IRSAT	Séance	125	100%	125	84%	125	
BC3_1.4.5	Tenir des séances de sensibilisation au profit des ménages vulnérables, en éducation nutritionnelle en matière de PFNL	NA	NA	Séances		100			100	
	o Organiser 25 séances IEC par région (Nord, centre nord, Sud-Ouest, Centre Ouest) au profit de 30 ménages par séance en année 1, 2 et 3 o Au total 300 séances pour 9000 ménages	PO	Formateur endogène, IRSAT	Séance	100	100%	100	84%		
	o Production de contenu de 9 messages radio phoniques en 5 langues locales (mooré, fulfuldé, nuni/lélé, Lobi/dagari, français)	IRSAT	PO, Formateur endogène,	Message	3	100%	3	100%		
	o 9 Conventions avec 9 radios communautaires des 5 régions, pour la production et diffusion d'émissions sur l'éducation nutritionnelle	PO	Radio	Convention	3	100%	3	100%		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
BC3_1.4.6	Organiser des sessions de formation des opérateurs des kiosques/restaurants locaux à la préparation de mets à base de PFNL			Sessions				0%	2	
	Organisation de la formation	PO		Session	NA	NA	15	0%		
	Animation de la formation	IRSAT		Session	NA	NA	15	0%		
BC3_1.4.7	Elaborer et diffuser un recueil de mets à base de PFNL							25%	Rep	
	o 1 contrat avec l'IRSAT pour l'élaboration du 2nd volume du recueil de mets à base de PFNL	IRSAT		Contrat	NA	NA	1	0		
	o Imprimer et diffuser 1000 exemplaires du recueil de mets à base de PFNL, produit au cours du PFNL 2 (auprès des restaurants, ménages)	TA	Prestataire	Document	250	100%	750	50%		
Output 1.5 : une assistance humanitaire appropriée est apportée aux PDI et à leurs hôtes dans les zones ciblées										
BC3_1.5.1	Identifier les sites de PDI et leurs hôtes en vue de l'intervention du programme	TA	PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH, Commune	Rencontre	3	100%	na	na		
BC3_1.5.2	Evaluer les besoins d'assistance humanitaire (des PDI et des hôtes vulnérables) et l'intérêt des bénéficiaires à s'engager dans des actions de développement portant sur la production et la valorisation des PFNL	TA	PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Région	3	100%	na	na	Real	
BC3_1.5.3	Apporter les réponses aux besoins d'assistance humanitaire seul ou en synergies avec autres partenaires de l'Aide Humanitaire (fonds d'urgence)	TA	PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Région	3	100%	3	100%	3	
Output 1.6 : la production des jardins nutritifs incluant des produits maraîchers et leur consommation sont réalisées par les PDI et leurs hôtes dans les zones ciblées.										
BC3_1.6.1	Installer 50 Jardins nutritifs de 0,5 ha au profit des PDI et hôtes de 3 région (Centre Nord, Nord et Sahel)									
	Identifier 50 sites appropriés sur la base d'une approche participative ouverte intégrant les familles hôtes, les PDI, les autorités locales (chefs coutumiers, CVD, Conseillers municipaux)	PO	Commune, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Site	39	100%	11	91%		
	Acquisition et implantation de Kit de production de JN	TA	PO, Prestataire	kit	39	100%	11	91%		
	Acquérir les semences de moringa (22kg/JN)	CNSF		kg	780	100%	220	100%		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	Semences de baobab (28kg/JN)	CNSF		kg	975	100%	275	100%		
	Semences maraichère	CNSF		Semence	39	100%	11	100%		
BC3_1.6.2	Définir les modes de gestions des JN des PDI et hôtes	TA	Commune, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Région	3	100%	na	Na	Real	
BC3_1.6.3	Renforcer les capacités des groupes de travail –PDI et hôtes - en matière de production et de gestion des jardins nutritifs et des produits maraîchers								Rep	
	o 50 sessions de formation des PDI et leurs hôtes (1 session de 5 jours par JN au profit de 50 participants en année 1 et 2 sur l’installation et production)	DGEVCC (2021) PO (2022)	PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Formation	21	100%	50	54%		
	o 50 sessions de formation des PDI et leurs hôtes (1 session 2 jours par JN au profit de 50 participants en année 2 sur la gestion phytosanitaires)	TA (2021) PO (2022)	PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH	Formation	21	100%	50	54%		
BC3_1.6.4	Equiper 50 sites de JN des sites de PDI et hôtes en kit comprenant chacun un forage alimenté en énergie solaire	TA (2021) PO (2022)	Prestataire, PO, DREEVCC, STD/ MFSNAH	JN	50	100%	11	91%	Rep	
BC3_1.6.5	Sensibiliser les PDI et leurs hôtes sur l’importance de consommer les produits des JN et produits maraîchers et sur les recettes culinaires à base de ces produits	PO		Séance	NA	NA	150	74%	150	
Output 1.7 : la transformation et la commercialisation des produits des JN promues par les PDI et leurs hôtes sont assurées										
BC3_1.7.1	Appuyer les activités de récolte des produits des JN et produits maraîchers et leur conservation	PO		Session	NA	NA	50	58%	Rep	
BC3_1.7.2	Appuyer les activités transformation des produits des JN et produits maraîchers	IRSAT		Session					10	
BC3_1.7.3	Appuyer les activités de commercialisation des produits des JN et produits maraîchers	TA		Session					10	
Output 1.8 : des actions d’atténuation des impacts négatifs liés à la présence des PDI et à leurs activités sont réalisées								95%		
BC3_1.8.1	Former les leaders des communautés (famille des PDI et responsables des hôtes) en médiation communautaire	TA	Prestataire, PO, STD/ MFSNAH	session	3	100%	na	na	NA	
BC3_1.8.2	Faciliter la cohésion sociale entre PDI et hôtes, à travers les radios communautaires	PO		Région	NA	NA	3	67%	Rep	

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
BC3_1.8.3	Appuyer les PDI et leurs hôtes pour des actions de plantations par l'acquisition de plants (Nord, Centre Nord, Sahel)	NA	NA	Plant	NA	NA			33 750	
	Achat de plants	PO		Plant	NA	NA	50 625	123%		
Output 2.1 : Les entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL ont amélioré le marketing de leurs produits								88%		
BC3_2.1.1	Développer les compétences des acteurs des PFNL, en marketing	TA		Session					5	
	Conduire une étude sur le comportement des consommateurs de produits alimentaires dans les 5 régions cibles du programme et dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	TA		Étude	NA	NA	1	100%		
	Former les acteurs des PFNL à l'utilisation des réseaux sociaux pour la promotion de leurs produits	TA	Prestataire	Session	7	100%	3	100%		
	Former les transformateurs de PFNL sur le marketing mixte dans chacune des 5 régions cibles	TA		Session	NA	NA	5	100%		
BC3_2.1.2	Faciliter le développement d'une veille concurrentielle sur les offres de produits alimentaires									
	Recueillir auprès des clients au niveau des points de ventes/exposition de PFNL (kiosque, vitrine, mini alimentation) :	TA		Enquêtes	na	na	2	100%	2	
BC3_2.1.3	Booster la visibilité et la consommation des PFNL à travers la documentation et communication autour des meilleures pratiques de valorisation des PFNL et leurs valeurs nutritives et thérapeutiques					100%			4	
	Produire et diffuser de mini films pour accroître la visibilité des meilleures pratiques en matière de valorisation de PFNL.	TA	Prestataire	Film	1	100%	3	67%		
	Concevoir et apposer des posters des mets à base de PFNL, personnalisé à l'image des meilleurs restaurants.	TA	IRSS, IRSAT	Poster	34	100%	15	100%		
	Réaliser des affichages de mets à base de PFNL (posters géants sur panneaux publicitaires) dans les chefs-lieux des zones d'intervention et dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	TA	Commune	Affiche	20	100%	10	0%		
BC3_2.1.4	Améliorer la présentation et l'emballage des produits								3	

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	Faciliter l'accès des entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL aux emballages. 1 atelier de mise en relation commerciale	APEX		Atelier	1	100%	1	100%		
	Sensibilisation des transformateurs et commerçants détaillants de PFNL à adopter des petits conditionnements de PFNL pour la vente dans les kiosques PFNL (prix psychologique)	APEX		Session	5	100%	6	100%		
	Appuyer la conception de logo, d'étiquettes appropriés pour les produits à base de PFNL mis en marché par les unités de transformation et de commercialisation.	APEX		Étiquette	5 000	100%	10 280	73%		
	Appuyer la conception de cartes de visite des petites entreprises PFNL	TA	APEX	Carte	850	100%	1 700	115%		
	Faciliter l'accès des entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL au code barre. 1 session de formation sur le code barre	APEX		Session	1	100%	4	100%		
	Faciliter l'accès des entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL au code barre (achat et remise de 5 ordinateurs de bureau équipés du logiciel et leurs imprimantes	TA	APEX	kit	1	100%	na	na		
Output 2.2 : Les entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL ont intensifié la mise en marché de leurs produits								99		
BC3_2.2.1	Promouvoir les PFNL à travers des événements commerciaux								10	
	Appuyer la participation de 10 acteurs/trices à 5 foires régionales chaque année	DREEVCC		foire régionale	5	100%	4	100%		
	Appuyer la participation des acteurs/trices de PFNL à 4 foires nationales	DGEVCC		foire nationale	4	100%	4	125%		
	Appuyer la participation de 3 acteurs/trices de PFNL à 01 foire sous régionale/internationale	TA	APEX, DGEVCC	Foire internationale	1	200%	na	na		
	Former des acteurs à la participation aux manifestations commerciales. (Comment participer à une foire/salon commercial)	APEX		Session	na	na	5	100%		
BC3_2.2.2	Renforcer les liens et réseautages commerciaux et la distribution nationale des PFNL								Real	
	Faciliter l'accès des produits à base de PFNL aux plateformes de commerce électronique/Etat des lieux	TA		Etude	1	100%	na	na		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	Faciliter l'accès des produits à base de PFNL aux plateformes de commerce électronique/Inscriptions aux plateformes de commerce	TA		Plateforme	1	100%	2	150%		
	Mettre en place des kiosques de promotion de PFNL	TA	PO, Commune	Kiosque	20	100%	na	na		
	Mettre en place des vitrines de promotion de PFNL	TA	PO, Commune	Vitrine	4	100%	na	na		
	Réaménager et équiper la vitrine PFNL de Ouagadougou	TA		Plateforme	NA	NA	1	100%		
	Organiser 4 ateliers régionaux de mise en relation commerciale entre les unités de transformation qui offrent les meilleurs produits et les distributeurs	TA	CRA	Atelier	1	100%	na	na		
	Organiser un atelier de mise en relation commerciale en présence des acteurs des PFNL venants des régions cibles et d'unités de production d'ATPE ou d'achat/exportation de PFNL principalement les huiles pour le marché international	APEX		Atelier	NA	NA	5	100%		
	Renforcer les capacités d'action d'échelle des agents et organisations spécialisées en distribution des produits/ étagères de vente de PFNL dotée de flyers et de dérouleur personnalisé	TA	CRA	Étagère	32	100%	15	100%		
	Renforcer et pérenniser le mécanisme de distribution de PFNL opérationnalisé en phase 2 (élaboration de plan d'actions et appui à la mise en œuvre)	TA	SCOOP/Com PFNL	Plan d'actions	1	100%	na	na		
	Appuyer le développement de la contractualisation dans les PFNL (concept agriculture contractuelle).	TA		Session	5	100%	4	100%		
	Formation des acteurs/actrices à la contractualisation / négociation, élaboration des contrats, gestion des conflits commerciaux : arbitrage, médiation, conciliation	APEX		Session	5	100%	5	100%		
BC3_2.2.3	Renforcer l'information de marché des PFNL					93%		100%		
	Développer des outils de communication et d'information de marché (catalogues de produit, brochures, site-web etc.)	TA		Outils	5	80%	na	na		
	Collecter les données sur l'offre de production et les localisations de site de production, de transformation et de commercialisation	TA		Base	NA	NA	1	100%		
	Consolider la base de données des entreprises PFNL et leurs clients établis en phase 2	TA	CRA	Base	1	100%	1	100%		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	Appuyer un dispositif existant d'information sur les marchés des PFNL (SIM)/ 1 étude	TA	DGEVCC	étude	1	100%	1	100%		
BC3_2.2.4	Renforcer les capacités entrepreneuriales des unités de transformation					100%			24	
	Former les entrepreneurs existants sur le verdissement de leur process de production	DGEVCC		Session	NA	NA	6	100%		
	Former les acteurs sur la responsabilité sociétale des entreprises	TA		Session	NA	NA	6	0%		
	o Renforcer les acteurs à mener une analyse de marché (ADM, M4P) 2 sessions annuelles,	TA		Session	NA	NA	2	100%		
	Accompagner l'élaboration ou l'évaluation/révision des plans de développement d'entreprises PFNL suivant l'approche ADM ;	TA		PDE	NA	NA	100	100%		
	o Accompagner à l'élaboration des modèles d'affaires/plans d'affaires bancable des unités de transformation	TA		Entreprises PFNL	8	100%	24	100%		
Output 2.3 : Les entreprises intervenant dans la valorisation des PFNL et leurs organisations ont améliorées la transformation et la qualité des PFNL						32%		60%		
BC3_2.3.1	Accompagner la mise en place les unités régionales de transformation	TA		Unité de transformation	Na	na	4	100%	Rep	
BC3_2.3.2	Accompagner les unités de transformation à la mise à niveau des process et technologies de transformation.	CEAS	NA	Unité	NA	14%			4	
	o Assurer le diagnostic conseil aux unités de transformation sur la démarche qualité	ABNORM	DREEVCC, CRA	Unité de transformation	6	0%	6	50%		
	o Appuyer l'élaboration de manuel qualité au profit des unités de transformation de PFNL	ABNORM	DREEVCC, CRA	Unité de transformation	6	0%	6	50%		
	o Former les unités de transformation sur le BPH/BPF des PFNL	ABNORM	PO	Unité de transformation	8	0%	4	100%		
	o Equiper les petites organisations de transformatrices des villages par du matériels de transformation	TA	CEAS PO	Unité de transformation	30	100%	na	na		
	o Former les OP et unités équipées à la maîtrise des équipements et des technologies	CEAS	PO	Unité de transformation	30	0%	na	na		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	Renforcer les plateaux techniques des unités de transformation semi artisanales (cadre, équipement et technologie)	CEAS		Unité de transformation	na	na	2	100%		
	o Réaliser des bâtiments polyvalents de transformation, de stockage/ conservation	TA	PO	Unité de transformation	8	0%	4	117%		
BC3_2.3.3	Appuyer à la normalisation/certification et labélisation des produits			Produits/ entreprises		NA			22	
	Former les acteurs des PFNL sur les normes nationales disponibles et sur ISO 22000 (sécurité des denrées alimentaires),	TA		Session	NA	NA	4	100%		
	Acquérir les normes NBF sur les PFNL pour la distribution aux acteurs concernés)	ABNORM		Entreprises PFNL	7	0%	8	0%		
	Faciliter la certification des meilleurs produits à base de PFNL, selon les normes NBF	ABNORM		Produits/ entreprise	7	0%	9	0%		
Output 2.4 : Les bases d'un partenariat durable entre les acteurs du domaine des PFNL et les PSF sont mis en place						100%				
BC3_2.4.1	Organiser un atelier technique d'information et d'échanges sur les opportunités d'affaires dans le domaine des PFNL	TA	PO, DREEVCC, CRA	Atelier	5	100%	na	na	Rep	
BC3_2.4.2	Signer des protocoles de collaboration avec les prestataires de services financiers (PSF)	TA	PSF	Protocoles	2	100%	na	na	Rep	
Output 2.5 : Des produits, services et outils financiers adaptés aux besoins du domaine PFNL sont développés et offerts aux acteurs										
BC3_2.5.1	Développer des produits, services et outils financiers adaptés aux besoins des acteurs, y compris la finance digitale	TA		Produits financiers	NA	NA	7	100%	Rep	
BC3_2.5.2	Former les acteurs à l'utilisation des produits et outils développés (classiques ou digitaux)	TA		Session	NA	NA	4	0%	Rep	
BC3_2.5.3	Tenir un atelier bilan et d'ajustement des produits et outils développés (classiques ou digitaux)	TA		Atelier	NA	NA	1	0%	1	
BC3_2.5.4	Former les acteurs du domaine des PFNL à l'Education financière	TA		Session	NA	NA	4	100%	NA	
BC3_2.5.5	Assurer le suivi/accompagnement de la mise en place des produits, services et outils financiers.	TA		Enquête	NA	NA	4	0%	4	
Output 2.6 : Les prestataires de services financiers (Banques et SFD) ont institutionnalisés les produits et outils financiers développés.										

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
BC3_2.6.1	Elaborer un plan d'institutionnalisation pour les PSF partenaires	TA		Enquête	NA	NA	1	100%	Rep	
BC3_2.6.1	Appuyer les PSF pour l'institutionnalisation des nouveaux produits dans leurs offres de produits et de services	TA		PSF					1	
Output 3.1.: Les acteurs sont structurés à l'échelle régionale et nationale par filière PFNL retenue						50%		67%		
BC3_3.1.1	Sélectionner les filières PFNL prioritaires par région concernées par la structuration	CRA	DREEVCC	Filières	2	100%	na	na	NA	
BC3_3.1.2	Accompagner les organisations à la structuration et à la reconnaissance juridique	CRA	DGEVCC	OP /coopérative/ interprofession	21	0	12	67%	1	
Output 3.2 : Les performances professionnelles et de dialogue des filières sont accrues										
BC3_3.2.1	Accompagner les rencontres et cadre de concertation de l'interprofession, des acteurs et réseaux d'acteurs	DGEVCC		Cadre de concertation					2	
BC3_3.2.2	Soutenir la fonctionnalité des organisations (Formation sur le fonctionnement des nouvelles structures, auto diagnostic de performance et mise en œuvre de formations de redressement)								14	
	Fonctionnalité des coopératives	CRA	Atelier		NA	NA	4	25%		
	Fonctionnalité des unions provinciales et régionales	CRA	Atelier		NA	NA	4	175%		
	Autodiagnostic	TA	OP		NA	NA	84	121%		
BC3_3.2.3	Développer un coaching de transfert de compétence de gestion aux organes des structures interprofessionnelles	TA		Coach					2	
Output 3.3. Les textes réglementaires adéquats pour la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et la gestion décentralisée des ressources forestières sont adoptés								0%		
BC3_3.3.1	Identifier et élaborer les textes réglementaires pertinents en vue de la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et de la consolidation de la gestion décentralisée des ressources forestières au Burkina Faso	DGEVCC		Textes	1	0%	na	na	NA	
BC3_3.3.2	Conduire des campagnes de plaidoyer en faveur de l'adoption et l'application de textes : prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels, gestion décentralisée des ressources forestières, transferts de compétences dans le domaine de l'environnement dont la gestion et valorisation des PFNL, au profit des collectivités territoriales en synergie avec le PGLRF, etc	TA		Campagne					7	

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	o Rencontre avec des responsables d'institutions pour présenter les potentialités des PFNL pour une prise en compte dans les marchés institutionnels	TA		Rencontre	NA	NA	1	100%		
	o 1 campagne de plaidoyer à travers une conférence et des audiences avec les décideurs (exécutif et législatif)	TA		Conférence	NA	NA	1	0%		
	o Rédaction de Note politique	TA	DGEVCC	Note Politique	1	0%	1	100%		
BC3_3.3.3	Diffuser les textes réglementaires relatifs à la prise en compte des PFNL dans les marchés institutionnels et relatifs à la gestion décentralisée des ressources forestières	DGEVCC		Atelier	NA	NA	6	0%	Rep	
Output 3.4 Des mesures pour la prise en compte de la valorisation des PFNL dans les Plans Communaux de Développement (PCD) et PAIC sont adoptées et mises en œuvre						68%				
BC3_3.4.1	Renforcer la prise en compte des PFNL dans les PCD/PAIC et identifier les solutions	TA	PO, Commune	session	6	100%	na	na		
BC3_3.4.2	Mettre en œuvre les mesures pour la prise en compte des PFNL dans l'élaboration et la mise en œuvre des PCD/PAIC (atelier de formation sur l'utilisation du guide méthodologique (AMBF, ARBF))	TA	PO, Commune	Atelier	1	0	1	100%	1	
BC3_3.4.3	Appuyer des communes pilotes à la prise en compte des PFNL dans les Plans Annuels d'Investissement Communaux (PAIC)	PO	Commune	Commune	27	103,7%	66	97%	40	
Output 3.5 : Les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre du Programme sont renforcées en matière de promotion des PFNL						0%				
BC3_3.5.1	Evaluer les capacités actuelles des structures centrales impliquées dans la mise en œuvre du Programme au regard des enjeux et des missions du Burkina Faso en matière de promotion et de valorisation des PFNL et dégager les mesures de renforcement des capacités (en termes d'organisation, de ressources humaines et formation,)	DGEVCC		Etude	1	0%	na	na	NA	
BC3_3.5.2	Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des structures centrales sur les thématiques diverses	DGEVCC		Annuel	NA	NA	2	100%	2	
Output 3.6 : un mécanisme de collecte et de suivi des données statistiques en matière de PFNL est mis en œuvre								50%		
BC3_3.6.1	Elaborer un système de collecte et de suivi des données statistiques en matière de PFNL au Burkina Faso en préconisant les modalités de mise en œuvre faisant appel à une synergie d'actions entre acteurs intervenant dans le domaine	DGESS	DGEVCC	Système	1	100%	na	na		

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
BC3_3.6.2	Mettre en place un dispositif continu de suivi des données statistiques en matière de PFNL					0%			1	
	Soutenir le système de collecte via des plateformes	TA (2021) DGEVCC (2022)	DGESS, DGEVCC	Annuel	1	0%	1	100%		
	Mise en place d'un dispositif de suivi de statistiques spécifiques au PFNL3	TA		Etude			1	100%		
	Appui de la DGESS à la collecte des données	DGESS	DGEVCC	Annuel	1	0%	1	100%		
Output 3.7 : Les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre du Programme sont renforcées										
BC3_3.7.1	Formations sur les procédures d'exécution du programme	TA		Session	2	100%	1	100%		
BC3_3.7.2	Formations sur les thématiques techniques de promotions/valorisations des PFNL	TA		Session	3	100%	2	50%	2	
BC3_3.7.3	Appui institutionnel des structures partenaires au programme	TA		Annuel	1	0%	1	100%	1	
BC3_3.7.4	Tenir des sessions du Comité Technique de Suivi du Programme	TA		CoTech	2	50%	2	50%	2	
Actions de visibilité et communication						100%				
BC3_4.1.1	Atelier technique et Lancement officiel du programme	TA	DGEVCC	Lancement	1	100%	na	na		
BC3_4.1.2	Elaboration d'un plan de visibilité et de communication	TA		plan	1	100%	na	na		
BC3_4.1.3	Mise en œuvre du plan de communication	TA		plan	1	100%	2	100%	2	
APPUI INSTITUTIONNEL DES PARTENAIRES OPERATIONNELS								11%		
BC3_5.1.1	Chargé de Projet	PO		Mois	na	na	108	NA	84	
BC3_5.1.2	Comptable	PO		Mois	na	na	108	NA	84	
BC3_5.1.4	Frais de fonctionnement et d'entretien des motos	PO		Mois					204	
	ACD ; SEMUSa	PO		Mois	na	na	48	NA	48	
	AZND	PO		Mois	na	na	24	NA	24	
	VARENA	PO		Mois	na	na	24	NA	24	

Code	Fonction/désignation	Responsable	Partenaires Impliqués	Unité	Q1	TE1	Q2	TE2	Q3	TE3
	AWK, Nununa, UGF, APFG	PO		Mois	na	na	96	NA	72	
	SAHL	PO		Mois	na	na	24	NA	24	
BC3_5.1.5	Contribution aux frais de gestion du partenaire	PO		Mois	na	na	108	NA	84	
BC3_5.1.6	Rencontres régionales de planification et bilan des acteurs terrain	DREEVCC		Rencontre	36	11%	10	100%	28	

Annexe 3 : Liste des structures et de leurs représentants rencontrés et enquêtés dans le cadre de l'évaluation du PFNL3

Régions	Structures	Nom et prénom des personnes	Contacts téléphoniques
Centre	Bureau de la Coopération Suisse	GOUBA Abel	70107600
	Ambassade des Pays-Bas	BELEMLILGA Eléonore	70434332
	TREE AID	BAZONGO Georges	70444474
		OUEDRAOGO Désiré	70266341
		DIMA Yassinte	70428119/76820244
		OUEDRAOGO Moussa	70025220
		DIBERT Fernand Michel	Fernand.dibert@treeaid.org
		HEMA Nongouna	52818266
	ABNORM	GONABOU Alain	73692253
		YAGUIBOU Alain Gustave	71298433
	APEX	ZEMEDO R. Simon	70756557
	CNSF	SOUGUE Bassirou	77173351
	DGEVCC	COULIBALY/YAMEOGO Gertrude	70297129
	IRSAT	PARKOUDA Charles	70308930
DGFOMR	SAKSONGO Arsène	76062683	
CEAS	OUEDRAOGO Michel	70237842	
Sud-Ouest	VARENA-ASSO	SANON Yacouba	72360208
	APFG	OUEDRAOGO Camille	73930772/77643164
	DRE-SUO	OUERME Djakaria	71135549
	CRA Sud-Ouest	SIBALO Gaililou	70591186
Centre-Ouest	Fédération Nununa	AOUBA K. Maimounata	78818241/70391413
	UGF/CDN	BAHIOME Bationon	70432140
	CRA	KIETEGA Etienne	70072981
	DREEA	TRAORE Go Eugène	70557107
Sahel & Centre-Nord	AZND	SAWADOGO Alaye	71182071/74161671
	ATAD	YARGA Etienne	70303334
	AWK	ZINABA Kassoum	70042554/76980869
	DREEVCC-CN	OUEDRAOGO Zourata	74109467
Nord	SEMUS	OUEDRAOGO Abdoulaye	71777723/75277565

Annexe 3 : Nombre de représentants d'unités de production et de transformation enquêtés par région et par province

Région/Provinces	Nombre d'unités de production	Nombre d'unités de transformation	Total
Centre Ouest			
Sissili-Ziro	12	8	20
Boulkiemdé-Sanguié	24	14	38
Centre Nord			
Namentenga	6	4	10
Bam-Sanmatenga	8	12	20
Nord			
Yatenga-Lorum	12	8	20
Passoré-Zandoma	12	8	20
Sud-Ouest			
Poni-Noumbiel	12	8	20
Bougouriba	6	4	10
Ioba	6	4	10
Sahel			
Séno	10	0	10
TOTAL	108	70	178